

Gazette Coubertin

N°77-78
2^{ème} sem. 2025

Comité Français Pierre de Coubertin

15, 16 ET 17 OCTOBRE 2025 À LIMOGES
12^{ÈME} COLLOQUE INTERNATIONAL DU CFPC
LES ARÈNES PARALYMPIQUES

ÊTRE EN PAIX
POUR ACCUEILLIR
LES DIFFÉRENCES



RECEVOIR ET TRANSMETTRE EN NORMANDIE ET AILLEURS... JE SUIS PARCE QUE NOUS SOMMES UNIS POUR ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES



N° 35
SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2025
ÉTUDES NORMANDES
REVUE TRIMESTRIELLE
→ ETUDES.NORMANDES.FR



AVEC LE



Le CFPC prend en compte les défis contemporains et historiques internationaux majeurs qui font des activités physiques et sportives le socle d'une Unité qui est composée de diversités culturelles multiples. La *Gazette Coubertin* est une occasion parmi d'autres de promouvoir les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la Charte Olympique, de contribuer à la diffusion de l'Olympisme dans les programmes de formation et d'enseignement et de favoriser la mise en œuvre de programmes culturels en relation avec le mouvement Olympique et ses réseaux internationaux.

La prise en compte de la santé mentale des athlètes et de leur bien-être est une priorité qu'il convient de ne pas occulter dans une démarche olympique d'éducation qui donne de la valeur à une éducation à la santé et au mieux-être des athlètes et des éducateurs-entraîneurs.

Être héritier d'une Symphonie olympique heureusement inachevée ne va pas de soi, sauf à faire résonner ENSEMBLE les sonorités du Sport, de la Santé et de l'Éducation au sein de cultures sportives et olympiques multiples pour faire d'une éducation olympique universelle une réalité sans cesse à recevoir et à transmettre

→ Pussions-nous comprendre une merveilleuse symphonie inachevée qui résonne avec ce que Guy de Maupassant écrit dans *Solitude*, une nouvelle parue dans le journal *Le Gaulois*, le 31 mars 1884 : *Notre grand tourment dans l'existence vient de ce que nous sommes éternellement seuls, et tous nos efforts, tous nos actes ne tendent qu'à fuir cette solitude.*

→ Pussions-nous écouter la phrase de Pierre de Coubertin prononcée lors de son 70^{ème} anniversaire « *Tenez-vous bien en selle, garçons, foncez hardiment à travers le nuage et n'ayez pas peur. L'avenir est à vous* » en résonance avec ce que Gustave Flaubert écrivait à George Sand le 3 août 1870 « *Il me semble que nous entrons dans le noir (...)* ».

Pour en savoir plus :

Coubertin, Pierre de (1932). Discours à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire (pp.13-15), Bulletin Officiel du Comité Olympique Suisse, 13-15.

Flaubert, G. & Sand, G. (2015). Le peuple de Paris et la Commune. Dans : Jean-Luc Moreau éd., *La Sœur de l'Ange*, n°14 : À quoi bon le peuple ? (pp. 38-44). Hermann.

Maupassant, Guy de (1880). Boule de Suif. *Les Soirées de Médan*, (pp. 51-105). Editions Charpentier.



Une Gazette,
fidèle à
l'héritage de
Coubertin,
d'hier à
aujourd'hui.

Portée par la volonté de conjuguer héritage et innovation, la *Gazette Coubertin* incarne une promesse : celle de faire dialoguer passé, présent et avenir au service d'un olympisme à la fois ancré dans une histoire déjà écrite et ouvert vers un futur qui se conjugue au présent immédiat.

Gilles Lecocq,
Pôle Culture du CFPC, 2025



Editorial du Président du CFPC

BERNARD MACCARIO

L'horizon olympique, avec l'émotion qu'il suscite encore « un an après », nous permet d'échapper quelques instants à la morosité ambiante de cette rentrée et de nous projeter vers 2026, 2028 et bien sûr 2030. Autant de dates et d'occasions de célébrer et surtout de faire vivre les valeurs et la culture olympiques.

Pour engager le mouvement sportif dans ce nouveau parcours, le CNOSF a renouvelé ses instances et, le 19 juin dernier, David Lappartient a passé le relais à Amélie Oudéa-Castera. Qu'il nous soit permis d'adresser toute notre reconnaissance au président sortant qui a toujours soutenu le Comité français Pierre de Coubertin, et d'exprimer à notre nouvelle présidente, ainsi qu'à tous les membres du Conseil d'administration, nos vœux de réussite les plus chaleureux. Merci aussi, chère Amélie, d'avoir accepté de vous exprimer dans ce numéro de notre *Gazette Coubertin* et, à cette occasion, d'avoir insisté sur la dimension sociétale du sport et rappelé l'actualité du message de Pierre de Coubertin.

Qu'il nous soit également permis d'associer à ces félicitations et à ces vœux de succès, la nouvelle présidente du CIO, Kirsty Coventry et, pour son renouvellement à la tête du Comité paralympique et sportif français, Marie-Amélie Le Fur. Même si d'autres bastions sont encore à conquérir, ces trois élections marquent et marqueront une étape importante dans l'accès des femmes aux plus hautes responsabilités sportives, tout comme l'ont marqué cet été, sur le plan de la pratique féminine, le Tour de France et la Coupe du monde de rugby.

Cet automne, le Comité français Pierre de Coubertin sera pleinement engagé dans l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Notamment avec son 12^{ème} colloque international, organisé par l'Université de Limoges,

à l'initiative de nos collègues Carine Du-teil et Thomas Bauer. Il aura lieu les 15, 16 et 17 octobre. Avec comme thématique *Arènes paralympiques*, il abordera les enjeux de la pratique sportive des personnes en situation de handicap sous trois angles : les équipements, les institutions et les performances. Grâce aux Jeux, le regard de la société sur le handicap a changé. Un an après cette mise en lumière, le colloque nous invitera à questionner largement l'évolution de la place du parasport dans le monde du sport et de la société plus globalement.

La thématique du colloque était une bonne raison pour aborder dans ce numéro l'ambition inclusive portée par les sports. La Charte olympique l'a élevée au rang de principe : « *la pratique du sport est un droit de l'homme. Tout individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play* ». Vous lirez qu'elle gouverne l'éducation des plus jeunes comme la réinsertion des militaires blessés en opération.

Cette année 2025 est aussi celle des 75 ans du Comité Coubertin. Trois-quarts de siècle méritaient bien que l'on revienne sur la personnalité de nos pères fondateurs. Une recherche qui nous a conduits à mettre en relation cette initiative avec deux autres créations, intervenues cette même année 1950 : la Fondation de Coubertin, avec la personnalité inspirante d'Yvonne de Coubertin la nièce du rénovateur des Jeux olympiques, et la revue *Éducation Physique et Sport*. Pour cette dernière, l'anniversaire est empreint d'une réelle tristesse depuis l'annonce, cet été, de sa disparition. Reste donc le patrimoine que représentent les milliers d'articles qui, par-delà la nostalgie ressentie par ses fidèles lecteurs, mérite bien un hommage chaleureux pour services rendus.

Tant qu'elle résiste à la dure réalité économique, notre *Gazette Coubertin* se veut aussi à l'écoute de ses environnements et au premier chef, de ses Cercles. C'est là qu'au plus près du terrain prend consistance la promotion des valeurs olympiques. Sous les formes les plus vivantes des « Semaines Coubertin », dont la ville de Wattignies et le Cercle des Hauts-de-France viennent de piloter la 7^{ème} édition. D'autres modalités existent, qu'il s'agisse d'expositions, de jeux et autres quiz. Mises en œuvre au sein des comités olympiques et sportifs territoriaux, elles constituent autant de ressources pour mieux faire connaître et partager l'histoire et les principes de l'olympisme. Participer à l'inventaire de ces ressources afin de les mutualiser est la contribution que se propose de porter le CFPC en tant que membre associé du CNOSF dont l'une des missions, inscrite dans l'article 2 de ses statuts, est de « *propager les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la Charte Olympique* ».

La publication de notre *Gazette Coubertin* étant semestrielle, ce numéro est le dernier de l'année 2025. Nous tournant vers l'avenir, il nous faut souhaiter que les appels lancés depuis l'été aient été entendus car si le sport et tous ceux qui le font vivre ont besoin de considération, ils ont encore plus besoin de signes tangibles (et budgétaires) de considération.



Contact pour adhérer au
CFPC en tant que personne
physique ou personne morale :

<http://www.comitecoubertin.fr>



Gazette Coubertin

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

BERNARD MACCARIO, PRÉSIDENT DU CFPC

COMITÉ EDITORIAL

GILLES LECOQ : PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ,
VICE-PRÉSIDENT DU CFPC

MEMBRES : EVELYNE CIRIEGI,
CARINE DUTEIL, STÉPHANE HATOT,
CLAUDE PIARD & MARIE-LOU NOIROT

CONCEPTION & REALISATION

ANAÏS MONNOT
DIRECTRICE ARTISTIQUE
+33 (0)6 48 71 62 73
EMAIL DESIGN@ANAISMONNOT.COM
21 PASSAGE DES RÉSERVOIRS
94800 VILLEJUIF
N° SIRET : 84255670600021

REMERCIEMENTS

AUX RÉSEAUX RÉGIONAUX, NATIONAUX
ET INTERNATIONAUX ASSOCIÉS AU CNOSF POUR
LEURS CONTRIBUTIONS À LA RÉALISATION
DE CE NUMÉRO

CONTRIBUTEURS

VOIR SOMMAIRE CI-CONTRE

ICONOGRAPHIE

AG4 LE PLATEARIUM, ARCHIVES DU CFPC,
BRENOT/USEP, CERCLE COUBERTIN 76,
CERCLE COUBERTIN 59, CERCLE COUBERTIN CDOS 71,
CIPC, CISM, CNSD, IOC/CHRISTOPHE MORATAL,
KMSP, I3SP, IVAN COSTE-MANIÈRE, T-QUEHEN,
ADOBE ID GILLESLECOQ26@GMAIL.COM

ISSN

EN COURS

COPYRIGHT

CFPC, TOUS DROITS RÉSERVÉS 2025

LA GAZETTE COUBERTIN

EST UNE PUBLICATION DU COMITÉ FRANÇAIS
PIERRE DE COUBERTIN

Sommaire

- 02** Je suis parce que nous sommes unis
pour accueillir les différences
- 03** Editorial du Président
- 04** Sommaire
- 06** La parole à Amélie Oudéa-Castera,
Présidente du Comité National
Olympique et Sportif Français (CNOSF).



→ PHOTO : KMSP

08 VERSANT CONTEMPORAIN DU CFPC, UN AN APRÈS LES JEUX DE 2024

I. ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !

- 09** Un défi gagnant : vers des cultures sportives
inclusives, Florie Brestaux
- 10** Entre sport-santé et sport pour tous :
l'activité physique est au service de la société,
oui ... mais ! Philippine Ruffin
- 13** L'Armée de Champions et les athlètes
paralympiques, Général Paul SANZEY
- 14** La réhabilitation des militaires blessés par le sport,
Général Paul SANZEY
- 16** À l'Usep, les rencontres sportives sont accessibles
à tous les enfants, Philippe Brenot
- 18** Accompagner une mixité inclusive et faire la paix
plutôt que la guerre : deux challenges complémentaires
à assumer par tous et toutes, Bernard Andrieu

II. ÊTRE EN PAIX POUR ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !

- 19** Une Cérémonie d'ouverture pour la paix :
nostalgies, illusions et espérances..., Iliana Coget
- 20** Pierre de Coubertin et la paix :
évolution d'une pensée complexe, Carine Duteil

21 Tous pour la Paix : un modèle de paix inspiré de la vision de Pierre de Coubertin, Bérengère de Pontac

22 L'Olympisme et la paix : des relations contrastées à conjuguer selon Pierre de Coubertin, Carine Duteil

24 Être en paix pour accueillir les différences ! D'ici le 6 avril 2026, avec Marion Keim

25 VERSANT HISTORIQUE DU CFPC

26 Un slogan, une devise, une mascotte : Lizzie, la mascotte des Jeux paralympiques de Sydney 2000, Ilona Chabaut



→ ILLUSTRATION : ANAÏS MONNOT

27 1950 : UNE ANNÉE-CHARNIÈRE

28 A l'origine du Comité Pierre de Coubertin en 1950, Bernard Maccario

30 Naissance de la Revue Education Physique et Sport en 1950, Bernard Maccario

31 A l'origine de la Fondation de Coubertin en 1950 : Une rencontre providentielle entre Yvonne de Coubertin et Jean Bernard, Gilles Lecocq

34 Aux origines de la fondation du Comité International Pierre de Coubertin en 1975 : Paul, Raymond et Jacques transmettent un témoin qu'ils ont reçu de P. de Coubertin et de F.M. Messerli, Agnès Guhl

35 La Gazette Coubertin dans le rétroviseur. Pierre de Coubertin et les débuts de la presse athlétique, Philippe Brossard

36 En 2028, l'Institut Régional d'Education Physique célèbre son centenaire avec Claude Piard en grand témoin

38 Le Croquet : un jeu pour tous et toutes ou un sport élitiste en 1900 ? , Jean-Pierre Guilbert

41 LE CFPC À L'ÉCOUTE DE SES ENVIRONNEMENTS

42 Un an après, la Cité du Cinéma accueille l'AICO et l'AFCOS

42 Henri Didon fait son cinéma au Festival « SPORT MOVIES & TV 2025 – 43^e MILANO INTERNATIONAL FICTS FEST »

43 Le CFPC est à l'écoute du festival du film féminin de Sion qui résonne avec l'Euro2025 féminin de football, Agnès Guhl

44 Le CFPC à l'écoute » de publications significatives

45 DEPUIS LA SEMAINE SEPTENTRIONALE PIERRE DE COUBERTIN DE CALAIS EN 2023, LE CFPC EST À L'ÉCOUTE DES RÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES QUI SE RÉVÉLERONT D'ICI 2027 EN ARABIE SAOUDITE

46 L'économie de l'e-sport : un écosystème mondial qui brouille les frontières entre héritage et innovation, Gilles Lecocq

46 Quand une Virtual Regatta dynamise un réseau d'écoles Coubertin, Florent Trillon & Bruno Pieckowiak

47 L'Île-de-France, une région française qui devient enfin un tremplin pour un phénomène mondial, Noah Guimberteau, Yann Mincheneau & Evelyne Ciriegi

48 Entre passions et respect : Vivre pleinement ... au cœur du cœur de l'olympisme, Ivan Coste Manière.

50 Le CFPC à l'écoute des Cercles Pierre de Coubertin



→ PHOTO : CERCLE COUBERTIN DU NORD

55 L'ouverture internationale du Comité Français Pierre de Coubertin : un challenge, un défi, une nécessité, une évidence...

LA PAROLE À AMÉLIE OUDÉA-CASTERA

PRÉSIDENTE DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)

Je compte aussi sur les CROS/CDOS/ CTOS qui ont un rôle fondamental à jouer dans la transmission et l'appropriation des valeurs et de la culture olympiques.



→ PHOTO : KMSF

Nous remercions la Présidente du CNOSF, nouvellement élue, d'avoir accepté de répondre à nos questions et de nous livrer les principales orientations qui vont guider son action durant l'olympiade 2025-2028.

Vous venez d'être élue à la présidence du CNOSF, comment concevez-vous votre rôle et quelles sont les grandes lignes de votre programme pour les mois qui viennent ?

Depuis le début de ma campagne, j'ai affirmé que je voulais être une Présidente engagée, au service du mouvement sportif français dans toute sa diversité. Mon objectif est de rendre le CNOSF plus fort, plus utile et plus moderne, en accompagnant nos fédérations, clubs, bénévoles et athlètes à relever les grands défis actuels. Ce sont les trois grands axes qui vont guider mon mandat.

La mise en place de notre gouvernance autour de commissions et groupes de travail est la première des priorités. Nous avons bien avan-

cé sur ce sujet et allons continuer à nous structurer dans les prochaines semaines. Quant à nos priorités politiques, elles s'articulent aussi autour des trois axes cités.

Un CNOSF fort est un CNOSF dont la voix porte dans le débat public, capable de défendre les intérêts du mouvement sportif. Au-delà de notre combat très actif pour la défense des budgets du sport, nous avons déjà commencé à travailler sur un plaidoyer du mouvement sportif en vue des élections municipales de 2026, pour rappeler tout ce que le sport apporte de positif à la société et pour proposer des actions concrètes aux candidats. Nous avons aussi un temps fort important avec le Séminaire des territoires en octobre, qui réunira nos CDOS, nos CROS et nos CTOS.

Pour un CNOSF utile, nous travaillons à la mise en place de notre Commission de la Transformation économique, qui sera pla-

cée sous la responsabilité de Pascal Grizot, pour trouver les moyens d'une autonomie plus forte du mouvement sportif sur le plan économique. Nous menons aussi un travail important pour mieux accompagner celles de nos fédérations qui manquent de moyens et font appel à nous pour la gestion des dossiers de violences sexuelles.

Enfin, pour un CNOSF moderne, plusieurs travaux sont en cours, autour par exemple de la santé mentale des athlètes, de la création d'un programme « Sport pour toutes » pour féminiser l'emploi sportif, de la mise en place d'un Conseil de la prospective ou encore de l'accélération de notre soutien à la dynamique des « clubs engagés » dans l'inclusion sociale par le sport. Sans oublier notre nécessaire adaptation aux enjeux du réchauffement climatique.

Quelles actions comptez-vous entreprendre pour la promotion de la culture et de l'éducation olympiques ?

Je partage pleinement la conviction du Comité Français Pierre de Coubertin selon laquelle l'Olympisme est, et doit rester, un trait d'union entre le sport, la culture et l'éducation, en valorisant notamment les valeurs de respect, d'effort et de dépassement de soi.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur certaines belles initiatives déjà engagées au CNOSF, comme l'exposition « *Empreintes 1924-2024, 100 ans d'héritage olympique* », labellisée Olympiade Culturelle et organisée en collaboration avec la Métropole du Grand Paris. Près de 130 clichés inédits des Jeux de Paris 1924 ont ainsi été sauvegardés et restaurés pour offrir un nouveau regard sur ces Jeux. Je voudrais saluer l'engagement des équipes du CNOSF pour leur important travail. Sur cette exposition en particulier, mais aussi de manière plus globale pour promouvoir la culture olympique. Et je remercie Stéphane Hatot, membre de notre conseil d'administration, qui copilotera le groupe de travail « Culture et valeurs » avec Charlotte Girard-Fabre.

Nous allons évidemment continuer à valoriser aussi la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), devenu un rendez-vous incontournable, qui fait vivre la culture olympique au sein de nos établissements scolaires et universitaires. Un héritage fort de Paris 2024 sur tout le territoire.

Nous nous appuyerons sur d'autres événements, à l'image de la Fête du Sport en septembre ou des Jeux français de la jeunesse que nous voulons créer, qui seront des occasions de faire rayonner les valeurs du sport. Et nous avons aussi une opportunité en or avec l'Olympiade culturelle des Alpes françaises 2030, une nouvelle vitrine comme seuls les Jeux peuvent nous en offrir.

Je compte aussi sur les CROS/CDOS/CTOS qui ont un rôle fondamental à jouer dans la transmission et l'appropriation des valeurs et de la culture olympiques.

Je crois enfin que nous devons donner plus de place à nos athlètes pour porter les causes qui leur sont chères. C'est aujourd'hui un succès sur la SOP et ils ont un vrai rôle à jouer dans la promotion de la culture et de l'éducation olympiques.

Ce présent numéro de la Gazette Coubertin met en avant l'inclusion et le sport-santé, quels messages souhaitez-vous diffuser à cette occasion ?

Le sport est un formidable levier d'inclusion et de santé publique. Il ne doit jamais être un luxe, mais un droit accessible à toutes et tous, quel que soit l'âge, le lieu de vie, l'origine ou la condition physique. Je souhaite, en tant que Présidente du CNOSF, porter plusieurs messages forts :

➔ **Nous devons continuer de lutter contre toutes les formes de discriminations dans le sport, en soutenant une gouvernance plus inclusive et des pratiques plus mixtes.**

➔ **Nous devons encourager le développement de la pratique de l'activité physique adaptée, dans les parcours de soins, avec nos clubs, nos maisons sport santé, en entreprise ou pour nos séniors.**

➔ **Nous devons enfin mieux reconnaître l'engagement des bénévoles et éducateurs sportifs, qui sont des acteurs de première ligne pour une société plus solidaire et en meilleure santé.**

Le mouvement sportif a un rôle essentiel à jouer sur ces sujets et nous devons, en tant que structure faîtière, l'accompagner. Ce sera notamment le rôle de Jean-Luc Denéchau, notre vice-président en charge du développement de la pratique sportive, du sport santé et de l'inclusion sociale.

De nombreuses fédérations ont déjà développé une offre de sport-santé mais les coopérations avec les 500 Maisons Sport-Santé peuvent encore être renforcées. Nous avons aussi une vraie carte à jouer pour mieux toucher les publics séniors, en particulier avec la trajectoire actuelle de la pyramide des âges en France. Et nous devons enfin continuer à assurer l'accueil dans les clubs des publics en situation de handicap, en lien évidemment avec la démarche des clubs inclusifs impulsée par le Comité paralympique et sportif français. La dynamique des « clubs engagés » dans l'inclusion sociale par le sport, portée par plusieurs fédérations remarquablement engagées, me semble aussi une très bonne initiative que nous allons encourager. De premières expériences ont déjà fait leurs preuves et nous allons continuer à aider les clubs volontaires, avec nos partenaires du service public de l'emploi, dans la mise en place des actions pour repérer, mobiliser et réinsérer les personnes éloignées de l'emploi, grâce au sport.

Quel est, pour vous, l'héritage transmis par le fondateur du Mouvement olympique international qui est à valoriser par rapport aux enjeux sociétaux contemporains majeurs ?

Pierre de Coubertin avait compris la puissance du sport comme levier d'éducation, de paix et de dépassement de soi. Dans notre société contemporaine, cet héritage prend tout son sens :

➔ **Face au délitement du lien social, le sport est un vecteur de cohésion.**

➔ **Face à la sédentarité croissante, il est un outil de santé publique.**

➔ **Face aux inégalités, il est un moteur d'inclusion et d'émancipation.**

➔ **Face aux tensions géopolitiques, il est un espace de rapprochement entre les peuples, autour de valeurs universelles.**

Parce qu'il était convaincu des bénéfices du sport, et pour que celui-ci occupe une place plus importante dans la société, Pierre de Coubertin a inventé un espace, le mouvement olympique, avec ses règles et ses logiques propres. J'en retiens quatre dimensions en particulier : pacifisme, activisme, autonomie et pédagogie.

En rénouvant les Jeux olympiques, Pierre de Coubertin a fait de manière directe et volontaire une corrélation entre la tradition antique, les sports modernes et l'idéal de paix. Cette réflexion est évidemment pleinement moderne, et nous devons continuer à penser la paix par le sport.

Pierre de Coubertin est aussi l'un des premiers à avoir pensé la société à partir du sport. Aujourd'hui, nous devons adopter cette posture en produisant un discours moderne sur l'utilité du sport pour répondre aux enjeux de notre époque, je pense par exemple à la lutte contre la dépendance aux écrans ou la perte de centres d'intérêts de notre jeunesse, mais aussi à notre responsabilité sociétale, en matière de transition écologique par exemple. Par ailleurs, Coubertin est le théoricien de l'autonomie et de la neutralité du sport vis-à-vis du pouvoir politique. Cette autonomie est précieuse car elle nous permet d'affirmer nos valeurs et de continuer en toutes circonstances à porter des messages universels et fédérateurs, même lorsque ceux-ci sont en contradiction avec les décisions de pouvoirs politiques.

Enfin, l'Olympiade culturelle, qui a été un formidable succès pour Paris 2024, tire son origine de l'idée de Pierre de Coubertin selon laquelle l'Olympisme apprécie la formation de l'individu dans une complétude associant le corps à l'esprit, y compris dans le champ artistique et culturel. Nous n'oublions pas que le programme des Jeux Olympiques intégrait, entre 1912 et 1948, des concours d'architecture, sculpture, peinture, littérature et musique. Dans la perspective des Alpes Françaises 2030, je souhaite que le CNOSF, et évidemment les acteurs qui portent la culture olympique comme le fait le Comité Français Pierre de Coubertin, soient plus que jamais au cœur de l'Olympiade Culturelle, pour promouvoir les arts, la culture et l'éducation !

Biographie

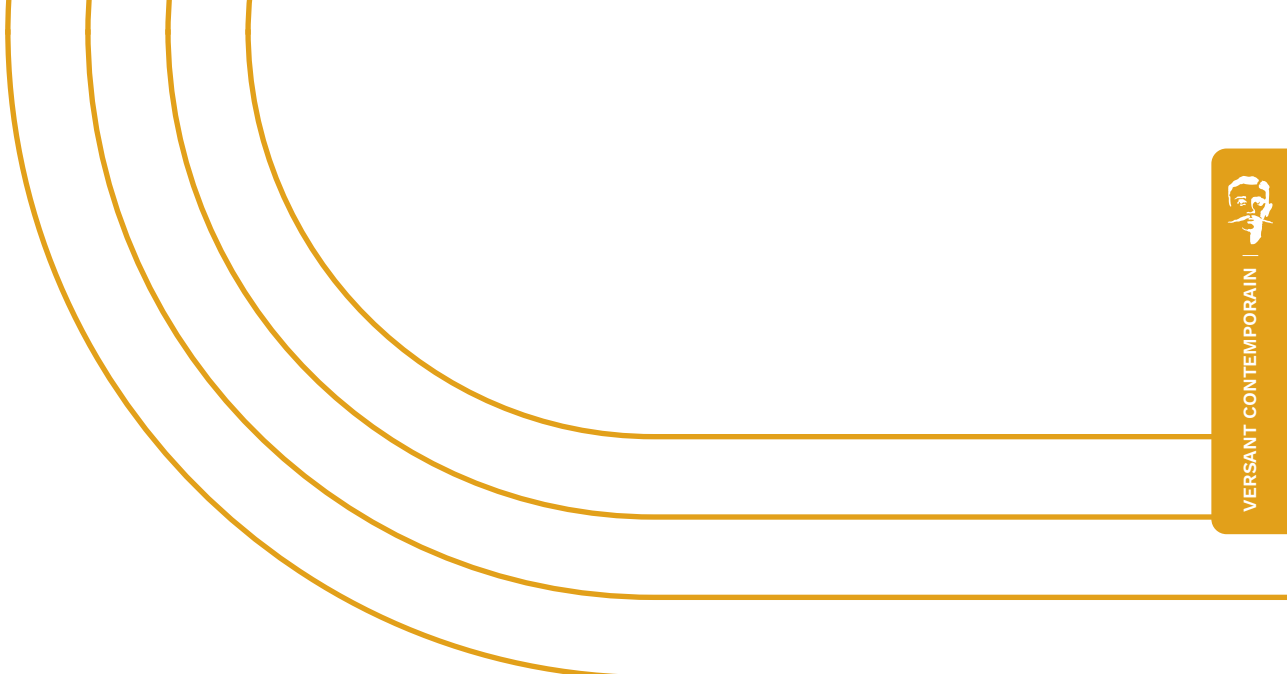
Amélie Oudéa-Castéra est une ancienne joueuse de tennis professionnelle, triple championne de France et championne du monde des moins de 14 ans. Elle décide, à 18 ans, de mettre un terme à sa carrière pour se consacrer à ses études (Sciences Po, ESSEC, maîtrise de droit, ENA). En 2004, elle intègre la Cour des Comptes. En 2008, Amélie rejoint le secteur privé. Elle reste près de 10 ans chez AXA, dont elle devient la directrice du marketing, de la marque et du digital. En 2018, elle rejoint le comité exécutif du Groupe Carrefour, où elle prend en mains le e-commerce, la data et la technologie. Début 2021, à la sortie du Covid, Amélie décide de retourner dans le sport et prend la direction générale de la Fédération française de tennis. En mai 2022, Emmanuel Macron la nomme ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques. En juin 2025, elle prend la suite de David Lappartient à la présidence du CNOSF.

VERSANT CONTEMPORAIN DU CFPC, UN AN APRÈS LES JEUX DE 2024, ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES OUI... MAIS



Le fait que seuls les meilleurs peuvent continuer à jouer s'apprend très vite grâce à l'éthique qui accompagne la structuration fédérale et olympique du sport, la Highlander-philosophie, selon laquelle « il ne peut en rester qu'un. »

Liotard, P. (2024). La Highlander-philosophie du sport.
Les discriminations sportives ordinaires. B. Andrieu,
H. Joncheray & R. Richard (Eds.).
Philosophie du sport. Olympisme et paralympisme, p. 242.

**ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !**

UN DÉFI GAGNANT : VERS DES CULTURES SPORTIVES INCLUSIVES

FLORIE BRETEAUX

DOCTORANTE EN GÉOGRAPHIE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE, DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT

Un défi gagnant : vers des cultures sportives inclusives
L'édition Paris 2024 semble avoir marqué un virage culturel dans la construction de cultures sportives inclusives. Pour la première fois, Jeux Olympiques et Paralympiques ont été pensés selon une stratégie commune par leur gouvernance. Cérémonies mettant l'inclusion en spectacle, sites de compétition, fan zones et communication partagés : Paris 2024 a rehaussé la norme de la diversité. Au-delà d'une fête partagée, qu'en restera-t-il en termes sportifs dans les mois qui viennent ?

Faire du sport un vecteur d'inclusion a été une ligne directrice du COJOP et du Comité Paralympique. Cette ambition s'est traduite concrètement par des programmes éducatifs largement diffusés auprès des enfants : Club Inclusif, Génération 2024, Semaine Olympique et Paralympique... En 2024, 85 % des projets scolaires visaient notamment à sensibiliser aux handicaps, dans les classes ou sur les sites des festivités. Les enfants ont ainsi pu découvrir des disciplines comme la boccia, le goalball ou le cécifoot dans le cadre de programmes d'éducation physique et sportive et interdisciplinaires. Ces initiatives participent d'un bouleversement culturel : l'inclusion n'est plus réduite à l'exception, mais devient un horizon prioritaire dans l'éducation sportive, une pratique à partager.

Sur le plan matériel et organisationnel, des progrès lents accompagnent ce changement. Les sites de compétition sont désormais accessibles, les transports adaptés, et des quartiers entiers ont été aménagés pour permettre à tous et toutes de participer aux festivités. Mais l'enjeu dépasse de loin les infrastructures : il s'agit de modifier durablement les représentations, de pérenniser la diversité des pratiques et de faire comprendre que la performance n'est pas la seule finalité.

Une question reste en suspens : les cultures sportives à venir sauront-elles se défaire des injonctions à la performance qui régissent le sport contemporain ? Comment conjuguer la participation du plus grand nombre avec l'exigence de résultats toujours plus impressionnants ? L'exigence inclusive portée par les Jeux de Paris 2024 invite à repenser le sport comme un espace de partage, d'apprentissage et de rencontre. Un an après, l'héritage des Jeux ne doit plus se mesurer seulement en médailles, mais dans la manière dont chaque programme va proposer un investissement pérenne dans un ensemble de pratiques, de valeurs, de normes et d'environnements sportifs qui permettent à toutes et tous, quels que soient l'âge, le sexe, l'origine, les capacités, d'accéder et de participer pleinement à une vie sportive adaptée à leurs besoins psychosociaux spécifiques.

ENTRE SPORT-SANTÉ ET SPORT POUR TOUS : L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EST AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ, OUI ... MAIS

PHILIPPINE RUFFIN
DOCTORANTE AU LABORATOIRE CETAPS EA 3832 DE ROUEN
SOUS LA DIRECTION DU PR OLIVIER SIROST.

Depuis une vingtaine d'années, la promotion de l'activité physique dépasse le seul cadre sportif pour s'intégrer de plus en plus aux politiques de santé publique. Sous l'influence de dynamiques internationales, notamment du traité de Lisbonne en 2009, l'activité physique devient un outil stratégique face aux préoccupations contemporaines : maladies chroniques, vieillissement de la population, inégalités sociales et sanitaires.

En France, ce phénomène s'est d'abord traduit par l'intégration de l'activité physique aux Plans Nationaux Nutrition Santé (PNNS), avant de déboucher, en 2012 puis en 2019 sur des stratégies dédiées. C'est dans ce cadre qu'a émergé la notion de « sport-santé » : un concept encore en construction, co-porté par le ministère des Sports et celui de la Santé, visant à structurer les actions de promotion de l'activité physique pour la santé. D'abord orientée vers des publics spécifiques et prioritaires (personnes atteintes de pathologies chroniques, âgées ou en situation de handicap), cette approche tend désormais à s'élargir vers une pratique adaptée à tous les publics, quel que soit l'âge, l'état de santé ou le milieu de vie. Le sport-santé, initialement pensé comme un outil thérapeutique, glisse ainsi vers une logique plus large d'accessibilité et d'universalité. Il en vient progressivement à remplacer le discours du "sport pour tous", en devenant le cadre dominant des politiques publiques en matière d'activité physique.

Cette dynamique s'est renforcée à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, avec l'ambition affirmée du gouvernement d'amener 3 millions de Français supplémentaires vers une pratique régulière d'activité physique. Lors de ses vœux Olympiques et Paralympiques en janvier 2024, le président de la République Emmanuel Macron a en effet rappelé que l'Héritage des Jeux devait faire de la France une « nation sportive ». Il a également insisté sur la double portée de l'activité physique : « la meilleure prévention » en matière de santé, mais aussi « un formidable instrument d'inclusion ». Dans ce contexte, le sport-santé apparaît comme un outil de prévention, mais aussi comme une voie concrète d'inclusion sociale par l'activité physique, en créant un continuum entre olympique et paralympique comme entre haut niveau et pratique ordinaire.

Une longue histoire entre corps, santé et société

Si dès l'Antiquité, Hippocrate et Galien recommandaient déjà l'exercice comme un outil de régulation corporelle, il faudra attendre le XIX^{ème} siècle, en pleine ère hygiéniste, pour que l'activité physique soit véritablement mobilisée par les pouvoirs publics. Face aux maux sociaux et sanitaires de l'époque, elle est progressivement envisagée comme un levier de prévention collective, visant à renforcer les corps et à prévenir des maladies. C'est à cette époque également que se développe le projet de Pierre de Coubertin. Influencé par ses voyages en Grèce et en Grande-Bretagne, il s'inspire à la fois de l'héritage antique valorisant l'équilibre physique et intellectuel et du modèle des *public schools* britanniques, où le sport est un outil d'éducation morale. Pour mener à bien son ambition de « rebronzer la France », Coubertin s'appuie sur l'idéal d'un courant anglo-saxon, la *Muscular Christianity* selon lequel la pratique physique forge la vertu, la discipline et le dévouement (Watson et al., 2005). Il réinterprète ainsi cet idéal dans une perspective républicaine française, où le sport devient une discipline du corps au service d'un projet moral et civique. Derrière cette vision, où se mêlent à la fois une logique d'expansion impériale et une volonté de croisade sanitaire face aux épidémies et à la dégénérescence supposée de peuple français. Ainsi, l'accueil des Jeux Olympiques à Paris en 1900, à l'ombre de l'exposition universelle, n'est pas seulement un évènement sportif mais porte un projet éducatif et civique, où l'activité devient un outil d'élévation individuelle et de cohésion sociale (Wassong & Lecocq, 2023).

JOP 2024 : l'essor de l'activité physique pour tous

L'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 marque un tournant dans la manière dont l'activité physique est envisagée en France, en impulsant une série d'initiatives politiques visant à réaffirmer le droit au sport pour tous.

La Stratégie Nationale Sport Santé lancée en 2019 constitue la première étape de cette dynamique (Ministère des Solidarités et de la Santé & Ministère des Sports, 2019). Souhaitant « améliorer l'état de santé en favorisant l'activité physique de chacun, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie ». Cette approche transversale cherche à articuler à la fois des enjeux de santé publique, de prévention, de soin et d'inclusion, en partant du principe que l'activité physique peut s'adapter aux besoins de chacun quel que soit son âge, son état de santé ou ses conditions de vie.

C'est dans le cadre de cette stratégie qu'ont émergé, à partir de 2019, les Maisons Sport-Santé (MSS), un dispositif co-porté par les ministères de la Santé et des Sports pour accompagner toutes personnes souhaitant reprendre une activité physique adaptée à ses besoins et à ses capacités. Avec plus de 500 structures habilitées sur le territoire français, elles regroupent des équipes pluridisciplinaires (professionnel de santé, de l'activité physique, du médico-social) et jouent un rôle de passerelle entre le milieu médical et l'offre sportive locale. Bien qu'elles partagent une mission commune, leur fonctionnement est très hétérogène, s'adaptant aux ressources humaines, partenariales et financières disponibles. Leur implantation répond également aux besoins spécifiques des territoires : certaines proposent des programmes destinés aux personnes âgées, tandis que d'autres vont davantage orienter leurs activités vers les populations précaires ou atteintes de maladies chroniques.

Cette dynamique se poursuit avec la loi de démocratisation du sport adoptée en 2022 (LOI 2022-296 du 2 Mars 2022). Celle-ci renforce notamment la place du sport-santé. D'une part en inscrivant les MSS dans le Code de la Santé publique (Article L1173-1) et d'autre part en imposant aux projets sportifs territoriaux de nouvelles priorités : « le sport-santé », « l'intégration sociale et professionnelle par le sport » et « la promotion de l'inclusion et le développement des activités physiques et sportives adaptées aux besoins particuliers des personnes » (Article L100-1 du Code du Sport). Cette loi étend également la prescription d'activité physique aux personnes présentant des facteurs de risque.

A l'approche des JOP le discours s'intensifie encore, notamment lorsque l'activité physique est proclamée Grande Cause Nationale pour l'année 2024. Le slogan « Bouge 30min par jour » devient le mot d'ordre universel, qui résonne jusque dans les écoles primaires avec le déploiement du dispositif des 30min d'activité physique quotidiennes. Cette montée en puissance de l'activité physique reflète la volonté affirmée de faire du sport un bien commun, accessible à tout un chacun et dans tous les territoires.

En 1946, à l'occasion de la Conférence internationale de la Santé tenue à New York, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme étant un état complet de bien-être physique, mental et social et pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité (OMS 1946). Cette nouvelle vision, encore d'actualité, ouvre la voie à une approche plus large et dynamique de la santé, dans laquelle les modes de vie peuvent être considérés comme des facteurs déterminants. La seconde moitié du XX^{ème} siècle est également marquée par l'essor des maladies dites de « civilisation » (diabète de type 2, maladies cardiovasculaires), directement liées à la sédentarité et aux comportements quotidiens.

Dans ce double contexte, l'activité physique gagne progressivement en reconnaissance à la fois comme outil de prévention et comme levier de qualité de vie, et s'inscrit dans différents champs professionnels. Elle devient une discipline à part entière dans les sciences du sport avec la création de l'Activité Physique Adaptée (APA), reconnue comme une thérapie non médicamenteuse par la Haute Autorité de Santé, puis inscrite dans le Code de la santé publique en 2016 via l'amendement Fourneyron (Article 144 de la LOI n°2016-41 du 26 Janvier 2016). L'idée d'une activité physique au service de la santé intègre également les formations en entraînement sportif et en éducation physique, traduisant l'élargissement des missions confiées aux éducateurs et aux enseignants (Morales et al., 2024). Cette dynamique est enfin soutenue par le mouvement olympique et ses médecins du sport, notamment à travers l'initiative du Dr Alain Calmat, président de la commission médicale du Comité National Olympique Sportif Français CNOSF) depuis 2009. Il est en effet le premier à formuler l'idée d'un « sport-santé », en proposant des activités sportives adaptées à l'état de santé des pratiquants, aussi bien en prévention primaire que tertiaire (Defrance et al., 2021).





Entre ambitions politiques et réalités du terrain

Derrière les intentions fortes, plusieurs questions émergent. Que traduit cette injonction à bouger, à "repandre le pouvoir sur sa santé" ? S'agit-il d'une réelle inclusion par le sport, ou d'une responsabilisation individuelle dans un contexte marqué par des inégalités sociales et territoriales persistantes ?

Ce modèle s'inscrit dans une logique où l'individu est invité à devenir acteur de sa santé, à s'engager dans une démarche autonome. Mais cette approche peut aussi refléter une pensée néolibérale de la prévention, où chacun reçoit les clés pour agir, sans pour autant disposer des ressources réelles pour le faire. Elle déplace la responsabilité des politiques publiques vers les comportements individuels, au risque d'effacer les déterminants sociaux de santé.

Sur le terrain, le sport-santé repose sur une coopération interprofessionnelle entre professionnels de santé, enseignants APA, éducateurs sportifs, acteurs du médico-social, et collectivités territoriales. Cette diversité d'acteurs, qui portent chacun leurs propres représentations de l'activité physique, rend parfois la communication difficile à établir. Par ailleurs, cette dynamique reste fragile et inégalement structurée selon les territoires, le développement du sport-santé dépendant largement des dynamiques locales, de l'engagement des équipes, des financements et de la volonté politique territoriale. Les MSS en sont un bon exemple. En effet, leur diversité de formes reflète autant la pluralité des publics accompagnés que celle des conditions de mise en œuvre. De plus, la réorientation des publics vers des structures extérieures reste, pour beaucoup de MSS, difficile à opérer, en partie en raison d'un manque de visibilité mutuelle et de communication entre acteurs.

Pour autant, on ne peut ignorer la portée psychosociale de ces dispositifs. Pour de nombreuses personnes éloignées du soin ou du sport, le sport-santé n'est pas simplement une pratique sportive adaptée et encadrée, c'est aussi un espace de personnalisation, de socialisation, de valorisation, et parfois de réinsertion.

Mais à l'issue des JOP, l'héritage politique reste incertain. Le repli budgétaire observé fin 2024, l'abandon de certaines mesures et l'absence d'un cadre national fort pour les référents sport-santé mettent en évidence un décalage entre le discours d'inclusion et la réalité de sa mise en œuvre. De plus, à l'heure où l'activité physique est appelée à répondre à des enjeux de santé et d'inclusion, le sport-santé bouscule les cadres traditionnels du sport moderne. Moins centré sur la performance et plus attentif aux besoins individuels, il échappe en partie aux modèles associatifs hérités de l'olympisme. Cette évolution invite peut-être à repenser notre vision du sport : non plus uniquement comme compétition ou dépassement de soi, mais aussi comme un levier de soin, de lien social et de justice sociale.

Bibliographie

Defrance, J., El Boujoui, T., & Hoibian, O. (2021). Chapitre 7. Le « sport santé », ou la transfiguration du sport en bien de salut ... La santé au secours du sport. In *Le Sport au secours de la Santé* (p. 439-478). Éditions du Croquant.

Ministère des Solidarités et de la Santé & Ministère des Sports. (2019). *Stratégie nationale sport-santé, 2019-2024*.

Morales, Y., Thémines, A., & Travaillet, Y. (2024). L'Éducation à la santé et au bien-être en Éducation Physique et Sportive en France des années soixante à nos jours. Débats et controverses sur le corps « entraîné ». *Recherches & Éducatives*, 27, Article 27.

Organisation mondiale de la Santé. (1946). Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé.

Wassong, S., & Lecocq, G. (Eds.). (2023). *Pierre de Coubertin - vie, vision, influences et réalisations du fondateur des Jeux Olympiques modernes*. Le Centre d'Études Olympiques.

Watson, N. J., Weir, S., & Friend, S. (2006). The development of muscular Christianity in Victorian Britain and beyond. *Journal of Religion and Society*, 7.



Pour en savoir plus :

Ministère des Solidarités et de la Santé & Ministère des Sports. (2019). *Stratégie nationale sport-santé, 2019-2024*.

Perrier, C., & Perrin, C. (2025). *Mailler les réseaux sport-santé*. Ministère des Sports. Pôle ressources national sport-santé.

Ruffin, P., Sirost, O., & Andrieu, B. (2023). 30 minutes physical activity a day ! Daily Sustainable Health Olympics to combat sedentary behaviour. *Diagoras: International Academic Journal on Olympic Studies*, 7, 81-95.

L'ARMÉE DE CHAMPIONS ET LES ATHLÈTES PARALYMPIQUES

GÉNÉRAL PAUL SANZEY

COMMISSAIRE AUX SPORTS MILITAIRES,
COMMANDANT LE CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE

L'origine

A l'occasion de la première conférence nationale sur le handicap en 2008, le président de la République a rappelé le devoir d'exemplarité de la fonction publique en matière de recrutement et d'insertion des personnes en situation de handicap. Sensible à ce sujet, le ministère de la Défense et des Anciens combattants a renforcé sa politique volontariste en faveur du handicap, notamment à travers son plan Handicap 2009-2011. La direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRHMD) a initié avec le Centre national des sports de la Défense et la fédération française handisport le projet de recruter des sportifs de haut niveau en situation de handicap. Stéphane Houdet (tennis fauteuil) sera le premier sportif à rejoindre le CNSD en octobre 2010. En septembre 2011, trois autres sportifs paralympiques seront recrutés. L'accord cadre interministériel de 2014 pour le développement de la pratique sportive pour tous et le sport de haut niveau fixe les principes de gestion des sportifs de haut niveau et le nombre d'athlètes paralympiques augmente sensiblement. La mise en œuvre de l'accord-cadre par le CNSD, se traduit en lien avec la fédération handisport, les fédérations délégataires et le comité paralympique et sportif français par une collaboration active qui porte ses fruits. Le protocole relatif au soutien du sport de haut niveau français dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024, de par ses dispositions spécifiques aux fédérations paralympiques renforce et consolide le soutien du ministère des armées au haut niveau paralympique français.

Des résultats éloquents

Le sergent Djamel Mastouri, militaire blessé, est le premier para athlète de la Défense à participer aux Jeux paralympiques à Pékin en 2008 et remporte une médaille de bronze



→ PHOTO : CISM
ALAIN AKAPO - JMME 2015

en athlétisme (800m). 4 ans plus tard, 5 para athlètes de la Défense sont sélectionnés aux Jeux paralympiques de Londres et remportent trois médailles, dont une en or. Avec la mise en œuvre de l'accord-cadre de 2014, l'effectif des athlètes en situation de handicap augmente sensiblement et 14 para sportifs de l'Armée de Champions sont sélectionnés pour les Jeux paralympiques de Rio 2016 et remportent 6 médailles dont 2 en or. Les Jeux paralympiques d'hiver de Pyeongchang 2018 accueillent les premiers para athlètes de la section « hiver » de l'Armée de Champions. Les résultats ne passent pas inaperçus, puisque nos para athlètes, au nombre de 3 remportent 9 médailles, soit 45 % des médailles françaises, dont 100 % des médailles d'or. Aux Jeux de Paris 2024, 28 para sportifs de l'Armée de Champions ont rejoint la délégation française. Concernant plus spécifiquement la haute performance paralympique, l'accroissement des moyens mobilisés au cours des dernières années est encore plus soutenu : les effectifs ont doublé de Rio 2016 à Paris 2024 et les médailles paralympiques ont triplé. Après les derniers Jeux olympiques de Paris, l'Armée de Champions cumule 69 médailles

paralympiques d'été et d'hiver, dont 25 titres. A noter, que le nombre de militaires blessés participant aux Jeux paralympiques ne cesse d'augmenter. Parmi les sélectionnés de Paris 2024, 5 militaires blessés ont suivi le programme de reconstruction par le sport, initié par le CNSD et ont remporté 3 médailles.



→ PHOTO : T-QUEHEN
CÉDRIC FÈVRE-CHEVALIER, CHAMPION PARALYMPIQUE 2012

ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !

LA RÉHABILITATION DES MILITAIRES BLESSÉS PAR LE SPORT

GÉNÉRAL PAUL SANZEY

COMMISSAIRE AUX SPORTS MILITAIRES,
COMMANDANT LE CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE

L'accord-cadre interministériel de 2014 cité supra est complété d'un protocole additionnel au profit des militaires blessés. En propos liminaires, il est précisé que le sport occupe une place essentielle dans le parcours de réadaptation et de réinsertion sociale et professionnelle. En effet, la pratique sportive encourage les rapports sociaux. Elle permet de lutter contre le stress et l'isolement en favorisant le dépassement de soi et la solidarité (vertus communes avec les armées). Elle favorise la réinsertion des militaires blessés. La pratique sportive concourt ainsi à la reconstruction physique et mentale des blessés. C'est donc naturellement que cette mission échoit principalement au Centre national des sports de la Défense. Dans ce contexte, le CNSD a initié le parcours de reconstruction par le sport, au service des blessés des armées et s'appuyant sur tout l'écosystème du sport militaire et sur le service de santé des armées (SSA).

Un parcours en constante évolution

Depuis sa création, le parcours de reconstruction ne cesse d'évoluer pour répondre au plus près aux attentes des militaires blessés. Ainsi, de 70 blessés accueillis par an en 2014, les activités sportives et/ou physiques de reconstruction concernent aujourd'hui près de 1 000 stagiaires. Pour structurer et organiser la mise en œuvre du parcours au profit des blessés, le CNSD a créé un département blessures militaires et sport (DBMS), armé par des spécialistes du sport et du handicap mais également de l'équitation adaptée pour les

blessés psychiques. Ce département propose des offres « découverte », « sport pour tous » et « blessés et familles ».

Le parcours de reconstruction par le sport est articulé en trois phases :

- rééducation et réadaptation au sein des hôpitaux militaires des armées ;
- redécouverte progressive des capacités physiques et sportives ;
- compétition

Ce parcours personnalisé a vocation à toucher l'ensemble du spectre de la blessure, physique

et/ou psychique, pour le personnel d'active comme reconverti. Il offre la flexibilité nécessaire pour prendre en compte les préférences et les aspirations individuelles du blessé, qui se développent au fil de sa reconstruction. Ainsi, des rencontres militaires, blessures et sport (RMBS), première étape du parcours de reconstruction, en passant par la participation au challenge *Ad Victoriam*, puis de l'accès à la compétition nationale, voire internationale le but est de permettre au blessé de reprendre contact avec son corps après la blessure, de s'accepter et de se rassurer sur le fait que le sport reste possible.

Un parcours structuré et structurant

Les stages de reconstruction par le sport sont validés par le comité ministériel de labellisation des stages, instance de dialogue et de décision rassemblant le commissaire général aux sports militaires, commandant le CNSD, le service de santé des armées (SSA), les armées, la gendarmerie nationale et le cercle sportif de l'institution nationale des Invalides (CSINI).

Piloté par ce comité ministériel de labellisation, ce parcours concerne les cellules d'aide aux blessés des armées et de la gendarmerie nationale, le cercle sportif de l'institution nationale des Invalides (CSINI), l'office national des combattants et des victimes de guerre (ONAC-VG) et de nombreuses fédérations, dont la fédération des clubs de la défense (FCD).

Un certificat de spécialisation « accompagnement sportif du blessé (ASB) » a été créé à cet effet au profit des spécialistes entraînement physique militaire et sportif (EPMS) des armées et de la gendarmerie nationale. Lorsque la blessure nécessite un accompagnement spécifique, ces spécialistes doivent donc pouvoir encadrer les blessés au sein de stages labellisés et répertoriés par le comité ministériel de labellisation.

**A travers cette initiative,
l'Etat affirme sa volonté
de donner aux blessés
les moyens de se
reconstruire durablement,
tant sur le plan physique
que psychique**

Une structure pour accueillir les blessés et leurs familles : le village « adjudant Géo André »

Pour pouvoir répondre à une demande sans cesse croissante de participation aux activités incluant les familles des blessés, le CNSD a eu besoin d'augmenter et d'adapter sa capacité d'accueil et d'hébergement des blessés en leur offrant un cadre propice au ressourcement familial, au répit et à la détente, ainsi qu'à la rencontre des autres et à l'entraide.

La construction d'un village pour l'accueil des blessés et de leurs familles a donc été lancée dans l'emprise du CNSD. Pensé depuis 2019, c'est finalement en 2025 que le projet aboutit. Cette structure d'hébergement s'intègre pleinement dans le plan « blessés 2023-2027 » et dans une approche globale de réhabilitation par le sport. A travers cette initiative, l'Etat affirme sa volonté de donner aux blessés les moyens de se reconstruire durablement, tant sur le plan physique que psychique. Ce village incarne aussi la reconnaissance de la Nation envers celles et ceux qui ont servi, parfois au prix de lourds sacrifices et pour qui l'engagement continue au travers d'un parcours de vie réinventé.

Dans un cadre naturel et arboré, le concept du village est adossé aux deux écoles du CNSD, l'Ecole interarmées des sports (EIS) et l'Ecole militaire d'équitation (EME). Dans un environnement à la fois sportif et touristique ou de loisirs, il accueille les blessés et leurs familles pour un large panel d'activités.

La structure, non médicalisée, est composée de 15 maisonnettes en bois de 2 bungalows chacune, reliés par une terrasse, 1 bâtiment polyvalent pour les activités communes et 2 maisons « grands blessés ». L'ensemble représente une autonomie de 36 lits accessibles aux personnes à mobilité réduite et 60 lits classiques.

Ce village dont le coût global représente plus de 9 M€ a été ouvert grâce à la générosité et l'engagement de différents contributeurs et mécènes :

Le Fonds de dotation en faveur des blessés militaires et leurs familles (Unéo, Solidarm, Caisse Nationale du Gendarme), l'Association TéGO, le Groupe AGPM, les Gueules cassées, la Fédération Nationale André Maginot, les Ailes Brisées, le Groupe InVivo, le Comité d'Entraide Défense (Terre Fraternité – ADO, Entraide Marine – ADOSM, Fondation des Œuvres Sociales de l'Air, Solidarité Défense), les Ecoles Militaires de Draguignan (Infanterie et Artillerie), le Groupe Thalès.



→ PHOTO : CNSD
LE VILLAGE DES BLESSÉS « ADJUDANT GÉO ANDRÉ »



ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !

À L'USEP, LES RENCONTRES SPORTIVES SONT ACCESSIBLES À TOUS LES ENFANTS

PHILIPPE BRENOT

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE UFOLEP/USEP

« EN JEU, UNE AUTRE IDÉE DU SPORT »

La fédération du sport scolaire à l'école publique a vite pris la mesure de la loi de 2005. Grâce à l'élaboration d'outils pratiques, l'inclusion dans ses rencontres sportives de tous les enfants scolarisés, « quelles que soient leurs singularités », est aujourd'hui une réalité. Proposer des rencontres sportives pour tous : ce principe est indissociable des valeurs originelles de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep). Il a toutefois pris encore plus de sens depuis la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap. En vertu de celle-ci, « tout enfant est scolarisé dans son école de référence, en priorité en milieu ordinaire ».



Mallette sport et handicap

Dès la rentrée de septembre 2005, l'Usep s'est rapprochée des acteurs concernés ou susceptibles d'aider à outiller les enseignants : Éducation nationale, syndicats, INS-HEA (chargé de la formation des enseignants, en lien avec la scolarisation des élèves handicapés), fédérations Handisport et du Sport adapté... Cette mobilisation a débouché sur la réalisation, en 2009, d'une « mallette sport scolaire et handicap » à l'intention des comités départementaux et des associations.

Cette mallette a été actualisée en 2014. Une enquête interne montrait en effet que, si le réseau Usep s'était emparé de la question, les rencontres restaient le plus souvent au stade de la « sensibilisation » : « faire voir » et « faire vivre » des situations de handicap, en faisant expérimenter aux élèves valides des disciplines comme le basket-fauteuil, le volley assis, le torball (yeux bandés avec un ballon muni d'un grelot) ou la boccia, jeu de boules adapté. Cela ne manquait pas de sens, mais l'ambition était désormais une « inclusion » pleine et entière. Or cela exige de formaliser les préalables indispensables à la prise en compte effective de tous les enfants, pour un sport vraiment « partagé ».

Un outil illustre cette ambition : la « fiche navette » par lequel un enseignant indique à l'avance aux organisateurs de la rencontre les besoins singuliers d'un ou de plusieurs de ses élèves, et qui, en retour, reçoit des propositions d'adaptation des ateliers sportifs. Ceci pour éviter qu'un élève en situation de handicap se retrouve cantonné au rôle d'arbitre ou de juge (en cas de handicap physique par exemple) ou de simple spectateur. La véritable inclusion suppose en effet que tout soit prêt pour que l'enfant concerné puisse réaliser les mêmes activités que les autres, ou tout au moins des activités de difficulté équivalente pour lui. La sarbacane peut par exemple remplacer le tir à l'arc sans que le sens de l'atelier soit altéré.

Adaptations

Le principe de « coopération », qui permet d'équilibrer un match en facilitant la tâche du joueur ou de l'équipe plus faible ou en compliquant celle de l'autre au gré de l'évolution du score, peut également être mis à profit. Autre dispositif possible, la course inversée : tous les enfants, valides ou avec des difficultés motrices (dues par exemple à une prothèse ou une dyspraxie), se mesurent sur une même distance,



→ PHOTO : PHILIPPE BRÉNOT/USEP
SOP 2025 À FOUGÈRES, ILE-ET-VILAINE, VOLLEY ASSIS

mais quand le premier franchit la ligne, chacun repart en sens inverse depuis le point où il était arrivé. Ce type d'aménagements offre l'avantage de maintenir l'enjeu sportif : tous les élèves y trouvent leur compte et restent motivés. Dans l'esprit de la « rencontre sportive associative » Usep, des classes dites Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) se font aussi parfois organisatrices pour des enfants classes « ordinaires ». Des comités ont aussi développé le principe de rencontres « la main dans la main », où une classe ordinaire et les enfants d'une Ulis ou d'un institut médico-éducatif (IME) travaillent en binôme avant une rencontre commune. Le corps enseignant est très sensible à la question du handicap et, dans le cadre de l'éducation morale et civique et du « vivre-ensemble », les professeurs des écoles sont particulièrement intéressés par les rencontres Usep spécifiquement consacrées à la pratique des para-sports. Sur les autres rencontres, il est fréquent qu'un atelier soit consacré à l'un d'eux. Plusieurs comités se sont par ainsi dotés de fauteuils légers « adaptés » à l'initiation au para-basket, para-rugby ou à des parcours de sensibilisation. Grâce à ces actions, on peut donc imaginer que les enfants passés depuis vingt ans par l'Usep auront identifié du premier coup d'œil la discipline dans laquelle Aurélie Aubert a décroché sa médaille d'or aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Et aussi mesuré la concentration et le degré de précision exigés par la discipline, pour l'avoir eux-mêmes expérimentée. L'Usep, par ses rencontres sportives inclusives, dans une école inclusive, espère ainsi avoir contribué à sa mesure à faire que notre société le soit aussi.

Rendez-vous le 3 décembre.

Afin de mesurer le chemin parcouru, l'Usep célébrera les 20 ans de la loi de 2005 à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre. Ce jour-là, toutes ses associations sont invitées à se connecter pour partager l'évènement organisé à Paris dans le cadre de l'opération nationale « laïcité » qui, elle, revient chaque automne. Une façon d'entretenir la mobilisation.



→ PHOTO : USEP ESSONNE
RENCONTRE DANSE-CRÉATION



→ PHOTO : USEP
PARA-ESCRIME

ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !

ACCOMPAGNER UNE MIXITÉ INCLUSIVE ET FAIRE LA PAIX PLUTÔT QUE LA GUERRE : DEUX PRIORITÉS COMPLÉMENTAIRES À ASSUMER PAR TOUS ET TOUTES

BERNARD ANDRIEU

INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT-SANTÉ DE PARIS



Pour une mixité inclusive

L'inclusion, plutôt que l'« inclusivité », reste sous contrôle. L'analyse des politiques de l'olympisme et du paralympisme le montre clairement. Beaucoup le regrettent au regard de l'esprit et de l'éthique du sport. Mais faut-il s'en étonner, dès lors que cette éthique, devenue institutionnelle, obéit docilement aux prescriptions trumpistes de régulation de ce qui serait perçu comme du désordre ?

Demander aux athlètes de présenter un passeport technique ou de genre ne relève pas d'un brassage, mais d'un filtrage. L'objectif : maintenir une homogénéisation identitaire conforme à la charte du CIO. Est-ce là l'esprit des valeurs paralympiques, ou bien leur limitation par l'interventionnisme politique ?

Le décret de Trump du 5 février 2025 exclut les personnes transgenres des compétitions fédérales et coupe « les subventions de l'État fédéral aux écoles qui permettraient à des élèves transgenres d'être membres d'équipes sportives féminines ». Dans le sillage, la Fédération internationale d'athlétisme impose, depuis le 1^{er} septembre, des tests génétiques aux athlètes souhaitant concourir dans les catégories féminines. Pour la championne olympique allemande Malaika Mihambo, ces tests sont « juridiquement discutables, éthiquement délicats et scientifiquement réducteurs ». Sebastian Coe, président de la FIA, affirme au contraire qu'ils sont « non intrusifs » et contribuent à « protéger les catégories féminines ».

Cette naturalisation des athlètes réduit les femmes à leur sexe génétique dans une logique binaire des catégories sportives. Anne Marcellini, pour le handisport, et Anaïs Bohuon, pour les tests génétiques, ont montré combien cette discrimination compromet la mixité promise par l'Olympisme. L'homogénéisation catégorielle refuse le métissage des corps et des genres pour maintenir une norme corporelle de performance homologable.

La multiplication des cas de non-inclusion dans l'olympisme et le paralympisme illustre la démarcation croissante entre mixité et exclusion. Après Pistorius, le contrôle des prothèses de Markus Rehm l'a empêché de concourir avec les valides, sa jambe prothétique étant celle avec laquelle il prend son appel. La démarcation technologique olympique/paralympique reste ainsi le critère discriminant.

Trump a en outre poussé le Comité olympique et paralympique américain (USOPC) à exclure les athlètes transgenres : il a déclaré qu'il n'autoriserait pas leur participation aux Jeux de Los Angeles en 2028, alors même que cette mesure ne concernerait qu'une dizaine de sportifs sur les 530 000 licenciés dans les 1 100 établissements membres de l'USOPC. Ainsi, la loi fédérale primerait sur la valeur olympique, pourtant présentée comme une loi morale à portée universelle.

Faire du sport, pas la guerre

Norbert Elias prédisait que le sport favoriserait la pacification des individus, comme Coubertin l'espérait entre les peuples. Michel Foucault, lui, voyait dans la docilité des corps un instrument de régulation sociale, renforcé aujourd'hui par la télésurveillance. Mais est-ce vraiment ce que nous observons ? Jamais le sport n'a été traversé par autant de violences.

→ D'abord, l'intégrité physique des athlètes est remise en cause par les violences sexuelles commises dans les encadrements. Sans la parole éthique et courageuse des victimes, aucune fédération n'aurait pris de mesures. Les formations à la pacification relationnelle restent très insuffisantes et les relations entraîneurs/sportifs s'apparentent parfois à un champ de bataille, tant les exigences précoces de performance effacent la dimension ludique du sport. Procès et plaintes se multiplient.

→ Ensuite, le racisme demeure, dans le sport amateur comme dans le haut niveau. Les rivalités de territoire et la guerre des cultures alimentent la racialisation des pratiques. Le communautarisme sert tantôt de levier identitaire pour les minorités autochtones, tantôt d'argument discriminatoire pour les institutions qui refusent de reconnaître ces singularités.

→ Enfin, le dopage mène une guerre contre le corps lui-même. En poussant l'organisme au-delà de ses capacités physiologiques, il déstabilise l'équilibre vital : programmes alimentaires extrêmes, entraînements en altitude, manipulations biochimiques, tout concourt à transformer l'oxygénation, la musculature et la vivacité motrice.

À cela s'ajoute la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine, qui a conduit à l'exclusion des athlètes russes, sauf ceux autorisés à concourir sous bannière neutre. Impossible, cette fois, d'imaginer un match symbolique Ukraine–Russie comme il y eut, dans le sang, un match Hongrie–URSS de water-polo aux JO de Melbourne en 1956.

Face à ces tensions, le contrôle de la violence et l'apprentissage de la retenue corporelle deviennent prioritaires. Faire du sport ne doit pas être seulement un enjeu de performance, mais d'éducation : apprendre à se connaître, à respecter l'intégrité de l'autre, à construire la convivialité. Pour cela, les budgets sont nécessaires, non seulement pour les élites, mais surtout pour les clubs et associations qui portent la transmission des valeurs de paix.

C'est au quotidien, sur les terrains, dans les clubs, les écoles, les fédérations et les comités olympiques que l'éthique du sport peut s'enseigner. Ce pourrait être l'héritage le plus précieux des Jeux de Paris 2024 : faire de l'éducation corporelle par le sport une priorité nationale pour toutes et tous.

UNE CÉRÉMONIE D'OUVERTURE POUR LA PAIX : NOSTALGIES, ILLUSIONS ET ESPÉRANCES...

ILIANA COGET
UNIVERSITÉ DE LIMOGES

« Célébrons cet esprit olympique de solidarité en vivant en paix, comme une seule humanité, unis dans toute notre diversité. [...] Ayez foi en l'avenir. Ensemble, célébrons le meilleur de notre humanité commune. »

Discours du président du Comité International Olympique, Thomas Bach, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024.

La paix au sein de cérémonies se distingue par une dimension universelle qui aspire à l'absence de guerre et à l'harmonie entre les peuples. La notion de paix, quant à elle, est incarnée par les gestes et les symboles qui lui donnent sens. Ainsi, les Jeux Olympiques ne sont pas seulement une compétition sportive, c'est aussi une occasion de rencontres entre les peuples. Sous les lumières et les couleurs qui se complètent les unes aux autres, les délégations venues du monde entier ont défilé ensemble, brandissant non seulement leurs drapeaux, mais aussi un message universel d'amitié. Dans ce contexte, les spectateurs sont les témoins des valeurs olympiques.

La cérémonie d'ouverture mise en place pour les Jeux a pour objectif de montrer les traditions du pays hôte. Elle a pour fonctions également de partager et de transmettre une culture du sport, de l'amitié et de la paix. Dans une société internationale déchirée par les rivalités et par la recherche d'une puissance démesurée, Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux modernes, croyait en la force du sport comme vecteur de réconciliation. La compétition devait devenir une « guerre juste » où la victoire ne récompense pas la domination politique ou militaire mais l'excellence sportive.

L'un des défis majeurs d'une cérémonie d'ouverture réside dans la conciliation entre tradition et modernité. Chaque pays hôte doit choisir comment il souhaite présenter son

identité, tout en respectant les principes d'inclusion, de diversité et de valeurs universelles prônés par le Comité International Olympique (CIO). En effet, la cérémonie s'inscrit dans une logique de médiation qui cherche souvent à mobiliser une mémoire partagée entre héros sportifs, traditions locales et valeurs olympiques afin de légitimer l'événement et unifier symboliquement les spectateurs. Ces rituels sont porteurs d'un triptyque mémoriel : paix, excellence, universalité. En 1928, à Amsterdam, la flamme olympique marqua le début d'un véritable rituel et d'un espoir : celui d'une paix possible entre les peuples. Les personnes lorsqu'ils courent avec la flamme olympique donne du souffle à des valeurs positives que l'homme a toujours associées au symbolisme du feu.

Mais peut-on parler de la paix comme une véritable valeur partagée ? Entre les souhaits et les réalités, combien de pays entretiennent réellement entre eux des relations pacifiées ? Ces questions s'inscrivent dans un contexte géopolitique où une forme de marchandisation du sport favorise l'existence d'une guerre économique. Par ailleurs, l'instrumentalisation du sport à des fins d'image, de légitimité ou de propagande transforme les arènes sportives en des lieux où les passions des spectateurs font l'objet d'une attention suspecte de la part des organisateurs. Le spectacle est ainsi conçu pour influencer, séduire ou rassurer à l'échelle internationale des personnes porteuses de valeurs interculturelles diversifiées.



A Paris, avec la Seine et ses berges comme fil rouge d'un récit anthropologique, une mise en scène symbolique sollicitant les imaginaires de chaque personne présente favorisait le dépassement de l'espace traditionnel du stade, en renforçant l'idée d'ouverture et d'unité. Il s'agissait de rapprocher les athlètes des citoyens en permettant une plus grande visibilité d'un spectacle qui se voulait à la fois communautaire, inclusif et provocateur. Au-delà du sport et du spectacle, Paris 2024 aura voulu graver dans les mémoires l'image d'une humanité rassemblée sous le signe d'une paix partagée.

Avec le recul de plusieurs mois, il appartient aujourd'hui, à chacun et à chacune, entre histoire et mémoire, entre illusions, nostalgies et espérances d'interroger les fonctions majeures d'une Cérémonie d'ouverture et d'une Cérémonie de clôture aux Jeux. Rendez-vous est pris dans les Alpes italiennes en février 2026.

PIERRE DE COUBERTIN ET LA PAIX : ÉVOLUTION D'UNE PENSÉE COMPLEXE

CARINE DUTEIL

L'évolution de la pensée de Pierre de Coubertin sur la paix témoigne d'une grande cohérence, mais aussi d'une lucidité croissante. De la paix sociale par l'éducation à la paix internationale par l'Olympisme, en passant par la critique du pacifisme naïf et l'idée de « paix armée », Coubertin développe une vision à la fois humaniste et réaliste, dont le sport est le vecteur privilégié.

Jeunesse et premières réflexions (avant 1894)

Paix sociale et éducation

Marqué par la guerre de 1870 et la défaite française, Coubertin pense d'abord la paix comme un objectif d'équilibre social à atteindre par l'éducation et la transformation morale de la jeunesse. Il insiste sur la discipline, la formation du caractère et la cohésion par le sport : « Le sport, en donnant à la jeunesse des habitudes d'ordre, de discipline et de respect mutuel, prépare la paix sociale. » (*L'éducation de la paix*, 16 septembre 1889) Il valorise même la lutte physique comme école du respect et de la force de caractère, loin de tout pacifisme mou : les gants de boxe sont pour lui de véritables « gardiens de la paix ».

Premières allusions à la paix internationale

Dès 1892, il entrevoit le sport comme un instrument de rapprochement entre nations. Lors de son discours à la Sorbonne, il affirme : « Exportons des rameurs, des coureurs, des escrimeurs : voilà le libre-échange de l'avenir, et le jour où il sera introduit dans les mœurs de la vieille Europe, la cause de la paix aura reçu un nouvel et puissant appui ». (*Discours à la Sorbonne*, 25 novembre 1892)

À retenir

De sa jeunesse à ses dernières années, Coubertin fait évoluer sa pensée de la paix sociale et éducative vers une conception universelle, humaniste et lucide. Il rejette le pacifisme naïf, insiste sur la force et la discipline comme garanties de stabilité, et place le sport au centre d'un projet éducatif et diplomatique. L'Olympisme, à ses yeux, est un « détenteur et distributeur de paix », autant sociale qu'internationale, et son message reste d'une grande actualité.

Président du CIO (1896-1925) : la paix par l'internationalisme sportif

Paix internationale au cœur du projet olympique

À la tête du CIO, Coubertin fait des Jeux Olympiques un outil de diplomatie et de fraternité. Il défend l'universalité, l'égalité des chances et la rencontre régulière des peuples : « Le rétablissement des Jeux Olympiques [...] mettrait en présence, tous les quatre ans, les représentants des nations du monde et il est permis de croire que ces luttes pacifiques et courtoises constituent le meilleur des internationalismes. » (*Une Campagne de vingt-et-un ans*, 1909, p. 92)

Lucidité et critique du pacifisme naïf

Coubertin ne croit pas à l'abolition de la guerre par de simples proclamations. Il met en garde contre le pacifisme utopique et insiste sur la force du caractère et des institutions : « Diminuer les chances de guerre, voilà, si l'on ne cherche à tromper personne, tout ce qu'il y avait lieu d'annoncer à l'univers comme "essayable", sinon pleinement réalisable. » (*L'œuvre de paix*, 23 décembre 1903) Il développe même la notion de « paix armée » : un équilibre fondé sur le respect mutuel, l'émulation et la discipline collective. « La paix armée est le fait le plus considérable de notre époque [...]. Les canons rendus silencieux par le respect mutuel, le travail fécondé par une confiance raisonnée, le commerce encouragé par une protection efficace... » (*Les bases de la pédagogie prochaine : II. La paix armée*, 26 janvier 1904)

L'après-guerre et la vigilance

Après 1918, Coubertin insiste sur le rôle pacificateur des Jeux, tout en rappelant que l'athlétisme peut être utilisé pour la paix comme pour la guerre : « L'athlétisme peut mettre en jeu les passions les plus nobles comme les plus viles ; on peut l'employer à consolider la paix aussi bien qu'à préparer la guerre. » (*Mémoires olympiques*, p. 22-23)

Retraite et héritage (après 1925) : Pour une paix durable et inclusive

Même après sa présidence, Coubertin défend l'idéal d'un Mouvement olympique universel et vigilant face aux dérives nationalistes. Il insiste sur la nécessité de lutter contre les préjugés et de réunir périodiquement la jeunesse mondiale : « Nous n'aurons pas la paix tant que les préjugés qui séparent aujourd'hui les différentes races n'auront pas disparu. Pour y parvenir, quoi de mieux que de réunir périodiquement les jeunes de tous les pays pour des épreuves amicales de force musculaire et d'agilité ? » (*Mémoires olympiques*, p. 111) Il continue à promouvoir la paix sociale par la démocratisation du sport et l'éducation à la tolérance : « Tous les sports pour tous ; voilà sans doute une formule qu'on va taxer de follement utopique. (...) Les sports (...) seront un instrument inappréciable (...) pour l'établissement de la paix sociale. » (*L'idée Olympique*, 13 janvier 1919)

ÊTRE EN PAIX POUR ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !

PIERRE DE COUBERTIN, MODÈLE INSPIRANT DU LIVRE *TOUS POUR LA PAIX*

BÉRENGÈRE DE PONTAC

PRÉSIDENTE DE PEACE & PEACE - JEUNES ARTISANS DE PAIX

« Le sport a le pouvoir unique d'unir les nations, de promouvoir la compréhension mutuelle et de créer la paix ». Quelle parole rassurante en cette période de rentrée si compliquée que de découvrir, de la bouche avisée de Pierre de Coubertin, cette sage déclaration. Lui qui aura vécu les affres de la guerre de 1870, les balbutiements fébriles d'un nouveau siècle et compris promptement l'impact pacificateur du sport sur les sociétés. Ce précurseur, à la vision lucide, se sera battu pour intégrer l'éducation sportive dès le plus jeune âge, dans les milieux scolaires. A ce titre, l'association *Peace by Peace* a souhaité le mettre à l'honneur dans son ouvrage intitulé *Tous pour la Paix – 80 Modèles Inspirants*.

Depuis une dizaine d'années, *Peace by Peace* se met au service de la jeunesse pour promouvoir en interdisciplinarité, la paix. Tandis que les médias inquiètent sur les violences croissantes dans les établissements scolaires, *Peace by Peace* intervient pour apaiser et rassurer. En collaboration avec les enseignants, et toujours plus proche des programmes, l'association propose des ateliers en éducation physique, en français, en enseignement moral et civique et en histoire-géographie. Elle organise des ½ journées de « Vivre-ensemble en paix par le sport » et propose des circuits de 2 jours, sur les sites mémoriels de la 2^{de} Guerre Mondiale en Normandie pour les classes de CM2 et de 3^{èmes}. A l'occasion d'une Journée Internationale de la Paix, en partenariat avec le CROSIF, l'UNSS et le soutien d'Alexandra de Navacelle de Coubertin (Fondation Familiale Pierre de Coubertin), d'Evelyne Ciriegi (CROSIF) et d'Arnaud Boix (UNSS), *Peace by Peace* a conçu une rencontre sportive d'élèves, d'établissements publics, privés et professionnels, d'un même niveau scolaire. Le déroulement de cette matinée fut rythmé par l'accueil et la présentation de l'activité, l'organisation des équipes, en divisant, grâce à des maillots de couleurs différentes - jaunes, bleus, rouges chaque classe par 3 pour finalement reconstituer trois groupes. Ces quelques 90 jeunes participèrent durant deux heures avec énergie et enthousiasme à

l'enchaînement des épreuves sportives sélectionnées – foot - basket et course à pied. Puis, ils furent tous unanimement récompensés, lors de la remise des médailles aux élèves et des trophées aux établissements scolaires pour leur participation positive et leur fair-play. L'objectif de cette rencontre étant atteint : réunir et « mixer » des jeunes du même âge, d'origines et de milieux différents autour du sport, pour les amener à se rencontrer (pouvoir unique d'unir), à échanger, à se respecter (compréhension mutuelle) et peut-être même à s'apprécier (créer la paix) ...

A l'instar de Pierre de Coubertin cité ci-dessus le sport recèle donc en son for intérieur tous ces pouvoirs. Le sport favorise également la mise en place de projets collectifs au service de la paix. Dans *Tous pour la Paix – 80 Modèles Inspirants*, l'auteur Bérengère de Pontac présente 80 sujets de paix illustres et familiers dont Homère, Shakespeare, Rousseau, La Fontaine, Balzac, Hugo, Nobel, Coubertin, Schuman, Saint-Exupéry, Mandela, Baker, Malala sont quelques exemples, pour promouvoir et faire rayonner la paix. Des interventions et ateliers de portraits de paix croisés sont proposés dans les établissements scolaires ainsi que des conférences et rencontre-signatures dans les clubs, cercles ou milieux associatifs souhaitant organiser ces manifestations. Ce livre illustré écrit en français et en anglais, à



→ PHOTO : PEACE BY PEACE
COUBERTIN MIS EN COULEURS
PAR ARIANA CUEVAS

Les couleurs selon Ariane :

« La couleur est l'élément principal de mon travail, elle est le médium à travers lequel j'aborde les questions relatives à la mémoire et à la transmission. La mémoire et la couleur sont liées à l'émotion, à l'individu et au collectif. Contrairement à l'Histoire, la mémoire n'a pas une vocation de « vérité universelle ». Sa vocation est de conjurer l'oubli. Elle retient généralement l'histoire orale, transmise individuellement ou collectivement. Face à la précision et à la rigueur de l'Histoire, la mémoire est considérée comme limitée, sélective, discontinue et manipulable ; c'est précisément dans cet espace fragile que chemine mon travail de peintre. Il y a dans l'incertitude et la difficulté à capter ce qui est transmis par la mémoire une force évocatrice que la couleur parvient à véhiculer car elle prend des routes qui se tracent en dehors des récits et des formes prévisibles. Je tente de suivre ces routes par les moyens techniques qu'offre la peinture et les possibilités plastiques que fournit le support ».

Tant de richesses universelles prennent sens dans les couleurs. Simples, épurés, les fameux anneaux dessinés par Pierre en sont un vibrant hommage

pile ou face, n'aurait pu se faire, sans le talent et la sensibilité de l'artiste Sud-américaine Ariana Cuevas, qui travaille depuis de nombreuses années sur le thème de la Couleur et de la Transmission.

ÊTRE EN PAIX POUR ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !

L'OLYMPISME ET LA PAIX SELON LE LANGAGE DE PIERRE DE COUBERTIN

CARINE DUTEIL

L'Olympisme, vecteur de paix sociale et internationale

Pierre de Coubertin conçoit l'Olympisme comme un projet global de pacification, à la fois à l'échelle des sociétés (paix sociale) et entre les nations (paix internationale). Il insiste sur le rôle du sport pour canaliser l'agressivité humaine, transformer la rivalité en estime mutuelle et préparer l'entente entre les peuples.

➔ **Le sport comme exutoire pacifique :** Les Jeux Olympiques offrent une « passion de bataille » inoffensive, permettant à la virilité et à l'énergie compétitive de s'exprimer sans violence destructrice, mais plutôt dans le respect et l'amitié entre nations.

➔ **Paix sociale :** L'Olympisme est un « détenteur et distributeur de paix sociale », permettant de dissiper les tensions internes et de maintenir l'ordre moral par le perfectionnement individuel et collectif.

➔ **Paix internationale :** Les rencontres olympiques sont pensées comme le « meilleur des internationalismes », rapprochant les peuples, favorisant la compréhension mutuelle et réduisant les risques de conflits.

Les ressorts de la paix par le sport

➔ **Émulation et concurrence :** L'émulation venue de l'étranger est, selon Coubertin, le moteur le plus efficace pour stimuler l'effort individuel et collectif, conditionnant la réussite du projet olympique.

➔ **Égalité et démocratie :** Le sport abolit les barrières sociales : sur le terrain, seul le mérite compte, qu'on soit ouvrier ou prince. Il devient ainsi le « jardin d'essai de la démocratie », favorisant l'égalitarisme des relations et la justice sociale.

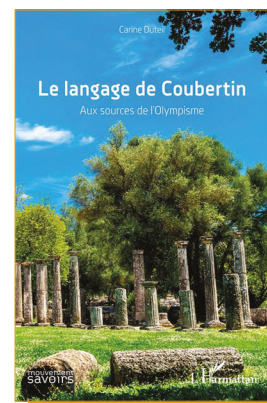
➔ **Universalité et inclusion :** L'Olympisme vise à rendre le sport accessible à tous (« tous les sports pour tous »), dépassant les clivages de classe et promouvant la bonne humeur sociale, condition essentielle de la paix durable.

Le Mouvement olympique : institutionnalisation de la paix

➔ **Rituels et symboles :** Les cérémonies, le serment olympique et les symboles (flamme, anneaux, devise) incarnent l'idéal de fraternité, d'inclusion et de solidarité.

➔ **Trêve olympique :** Héritée de l'Antiquité, la trêve est réactivée pour promouvoir la paix pendant les Jeux et au-delà.

➔ **Fondations et initiatives :** Le CIO crée des fondations et des programmes pour la paix, l'éducation, la santé et l'inclusion sociale, prolongeant l'œuvre de Coubertin dans la société contemporaine.



→ LE LANGAGE DE COUBERTIN
CARINE DUTEIL

Synthèse des leviers de la paix par l'Olympisme

Axe	Mécanisme proposé par Coubertin	Effet attendu
Paix sociale	Canalisation de l'agressivité, égalité sur le terrain	Stabilité, entente interne
Paix internationale	Rencontres pacifiques, émulation entre nations	Compréhension, fraternité
Démocratisation du sport	Accès universel, abolition des privilèges	Cohésion, justice sociale
Rituels et symboles	Serment, trêve, cérémonies, devise	Solidarité, respect, inclusion

Quelques citations clés référencées

SUR L'IDÉAL OLYMPIQUE ET LE PERFECTIONNEMENT HUMAIN

« L'Olympisme tend à assembler en un faisceau radieux tous les principes concourant au perfectionnement de l'homme. »
Charte olympique, 1962 (citée dans la Revue Olympique, août 1904, pp. 75-76)

SUR LES JEUX COMME VECTEUR D'INTERNATIONALISME PACIFIQUE

« Le rétablissement des Jeux Olympiques sur des bases et dans des conditions conformes aux nécessités de la vie moderne mettrait en présence, tous les quatre ans, les représentants des nations du monde et il est permis de croire que ces luttes pacifiques et courtoises constituent le meilleur des internationalismes. »
Coubertin, Une Campagne de vingt-et-un ans (1887-1908), Paris, Librairie de l'Education physique, 1909, Chapitre X, p. 92

SUR L'ÉMULATION, LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX SOCIALE

« Le sport est grandement aidé dans ses progrès par l'intense émulation qui résulte, à la fois, de la démocratie et de l'internationalisme. »
Coubertin, Notes sur l'Education publique, Paris, Hachette, 1901, p. 320

SUR L'INCLUSION ET LA DÉMOCRATISATION DU SPORT

« Tous les sports pour tous ; voilà sans doute une formule qu'on va taxer de follement utopique. (...) Les sports (...) seront un instrument inappréciable (...) pour l'établissement de la paix sociale. »
Coubertin, 13 janvier 1919, n° 12, p.1 : XI.
Plus tard dans : L'Idée Olympique. Edited by: Carl-Diem-Institut, pp.59-67

SUR LA MISSION ÉDUCATIVE ET PACIFIQUE DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

Le but du Mouvement olympique moderne est de « contribuer à la construction d'un monde meilleur et pacifique en éduquant la jeunesse par le biais d'une pratique sportive en accord avec l'Olympisme et ses valeurs »¹.

En résumé :

L'Olympisme, selon Pierre de Coubertin, est bien plus qu'une compétition sportive : il s'agit d'un projet de société visant la paix, l'inclusion et la fraternité, par l'éducation du corps et de l'esprit, la rencontre des peuples et la démocratisation du sport. Les valeurs olympiques restent, aujourd'hui encore, un levier reconnu pour la paix sociale et internationale.

¹ <https://www.olympic.org/fr/le-cio/diriger-le-mouvement-olympique>



ÊTRE EN PAIX POUR ACCUEILLIR LES DIFFÉRENCES !

D'ICI LE 6 AVRIL 2026 ...

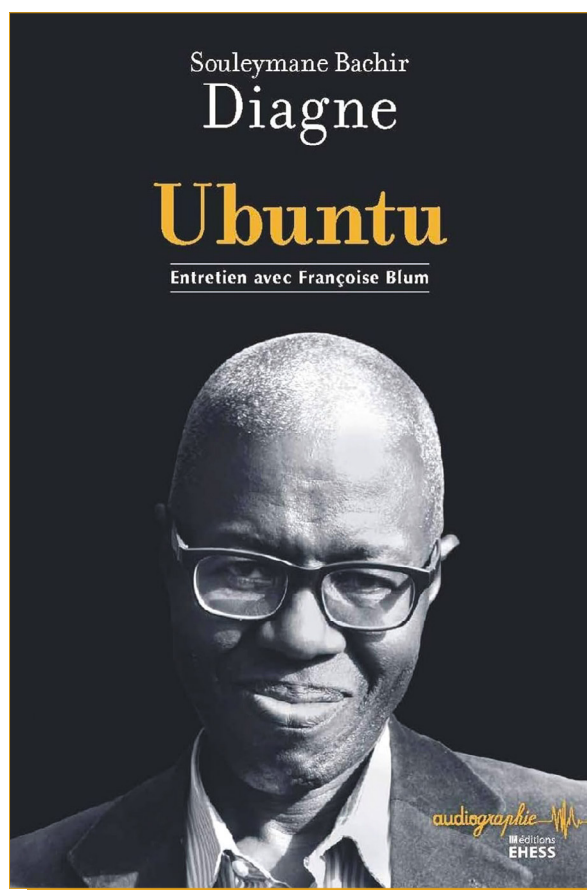
MARION KEIM

Le 21 septembre 2025, le Comité Pierre de Coubertin d'Afrique du Sud participe à la 12^{ème} Conférence Internationale sur le Sport le Développement et la Paix à Cape Town en résonance avec la Conférence organisée le 25 et le 26 juillet 2024 à Paris, avec la participation du Comité Français Pierre de Coubertin.

Il s'agit de construire les contours d'un avenir pacifique axé sur des valeurs universelles et olympiques qui font du sport un puissant support pour l'inclusion de tous et de toutes. Le 21 septembre 2025 a été l'occasion de mettre en exergue une facette de la philosophie UBUNTU : Je suis parce que nous sommes. La présidente récemment élue du CIO, Kirsty Coventry valorise cette philosophie pour un style de gouvernance où le bien-être collectif est un préalable à un bien-être personnel.

Je suis parce que nous sommes

C'est dans cette perspective que Marion Keim, Secrétaire Générale de l'Association des Comités nationaux Pierre de Coubertin en Afrique et membre de la commission d'éducation du CIO ainsi que la Chaire UNESCO Sport-Développement-Paix et Education olympique donnent rendez-vous au Comité Français Pierre de Coubertin au printemps 2026 afin de faire de la paix et de l'empathie des priorités pour favoriser un accueil authentique des différences de toutes les personnes qui fréquentent les arènes sportives.



VERSANT HISTORIQUE DE LA GAZETTE COUBERTIN

Toute la dimension irréversible et irrévocable de la temporalité s'exprime dans la nostalgie qui sait que la spirale ne va que dans un sens et qu'il n'est pas possible de la replier vers le passé, alors qu'elle s'ouvre vers le futur.

Chabot, P. (2021). *Avoir le temps*. PUF/Humensis, p. 153.

Le versant historique de la *Gazette Coubertin* est une occasion offerte par le Comité Français Pierre de Coubertin à ses membres et à ses sympathisants pour partager quelques histoires et quelques mémoires vives.

Il peut s'agir d'archives visuelles originales, de lettres inédites, de slogans et de devises, ...

Il s'agit également de mettre en scène des « paroles méconnues, des « actions remarquables » et des « figures oubliées ».

Par ailleurs, à la suite du Congrès du CFPC qui a eu lieu à Nice en 2021, une place est faite pour les arts qui font de l'Olympisme un spectacle vivant. Ainsi au Pentathlon des Muses (1912 Stockholm/1948 Londres) composé de cinq concours à visées artistiques (architecture, littérature, musique, peinture, sculpture), il s'agit d'inscrire au panthéon de la créativité, un Décathlon des Muses en y adjoignant : le théâtre, le cinéma, la photographie, la bande-dessinée et les Arts du Cirque.



UN SLOGAN, UNE DEVISE, UNE MASCOTTE

ILONA CHIABAUT

LAURÉATE EN 2024 DU PRIX DU CERCLE DES AMIS DE PIERRE DE COUBERTIN, EST DOCTORANTE AU LABORATOIRE BABEL À L'UNIVERSITÉ DE TOULON, SOUS LA DIRECTION DE CARINE DUTEIL ET ARNAUD RICHARD. ELLE S'INTÉRESSE AUX DISCOURS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ET PLUS PARTICULIÈREMENT À L'ÉTUDE DES SYMBOLES ET DES VALEURS PROMUES PAR LES INSTANCES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES. ELLE PROPOSE POUR CHAQUE GAZETTE COUBERTIN LA RUBRIQUE « UNE DEVISE, UNE MASCOTTE, UN SLOGAN ».

Lizzie, la mascotte des Jeux paralympiques de Sydney 2000

Créée pour l'édition des Jeux paralympiques de Sydney en 2000, Lizzie est un lézard à collerette dont l'apparence animale dissimule un ensemble riche de significations culturelles, affectives et identitaires. Le choix de cet animal témoigne d'une volonté de s'éloigner des figures emblématiques telles que le kangourou ou le koala, jugées trop attendues. Conçue par Matthew Hatton et Jozef Szekeres, Lizzie s'inscrit dans une démarche de valorisation d'une espèce moins connue mais tout autant représentative de la faune locale. Les couleurs vert et doré de Lizzie rappellent celles du drapeau australien, et sa silhouette évoque la forme du pays. Ces éléments soulignent la dimension nationaliste des mascottes, qui, au-delà de leur fonction affective, sont vecteurs d'une identité collective.

Le nom « Lizzie » a été choisi par des étudiants à l'issue d'un vote (Comité International Paralympique, n.d.). Il joue sur la proximité phonétique avec le nom commun anglais « lizard » (lézard), renforcée par la lettre « z » et l'effet de sifflement qu'elle produit. Ce jeu renvoie directement à l'apparence de la mascotte et suggère des qualités comme l'agilité et la rapidité, des traits associés aux performances des athlètes paralympiques. De plus, Lizzie est considéré comme le diminutif affectueux du prénom Elizabeth, ce qui confère à la mascotte une dimension humaine et chaleureuse. L'anthropomorphisation de Lizzie ne se limite pas à son prénom. La mascotte est dotée de traits de caractères humains, tels que la volonté et la détermination, cette dernière étant l'une des valeurs fondamentales du mouvement paralympique (Comité International Paralympique, n.d.). Pour renforcer cette humanisation, l'actrice et chanteuse britanno-australienne Olivia Newton-John a prêté sa voix à la créature dans certaines productions, notamment des épisodes de dessins animés (Jaracz et Brown, 2025).

Après les Jeux de 2000, Lizzie est devenue la mascotte officielle de l'équipe paralympique australienne. En 2021, elle figure notamment sur un avion de la compagnie Qantas chargé de ramener les athlètes paralympiques après les Jeux de Tokyo (Paralympics Australia, 2020). Des pièces commémoratives à son effigie ont également été produites en édition limitée par la Royal Australian Mint en 2021 et 2024 (Comité International Paralympique, n.d.).



→ PHOTO : AICO



Pour en savoir plus :

Comité International Paralympique (n.d.). Meet Lizzie – the Sydney 2000 Paralympic Games Mascot.

<https://www.paralympic.org/sydney-2000/mascot>

Hatton, M. (n.d.). Sydney 2000 Olympics Mascot Designer.

<https://matthatton.artstation.com/projects/qAK3Nz>

Jaracz, J. & Brown, A. (2025). Sydney 2000 : Set sail with the mascots. Dans *Keep the flame alive* [podcast].

<https://flamealivepod.com/sydney-2000-set-sail-with-the-mascots>

Paralympics Australia (2020). Australian Paralympic Team mascot set to soar with Qantas.

<https://www.paralympic.org.au/2020/03/australian-paralympic-team-mascot-set-to-soar-with-qantas/>

The Olympic Design dot com (n.d.). Sydney 2000 – Paralympic Mascot "Lizzie" Designers – Matthew Hattan & Jozef Szekeres.

<https://www.theolympicdesign.com/paralympics/mascots/sydney-2000/>

1950

UNE ANNEE CHARNIERE

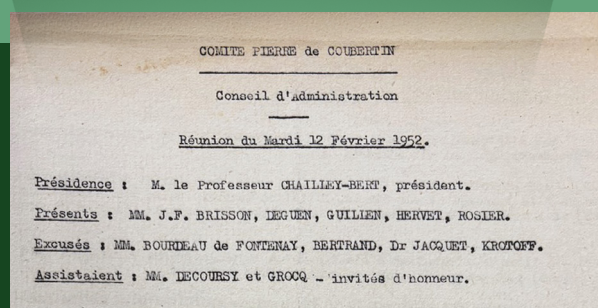
BERNARD MACCARIO

Il est des années qui prennent un relief particulier par les événements annonciateurs qu'elles comportent. Des années décisives, au sens où elles mettent en place les lignes de force qui vont modeler les décennies suivantes. Ainsi en est-il de l'année 1950 sur le plan de l'éducation physique et du sport. Trois organismes se créent cette année-là qui, sans lien apparent entre eux, participent d'une vision résolument éducative de l'activité sportive.

Rien d'étonnant s'agissant des deux premières créations, le Comité Coubertin et la Fondation de Coubertin, le fondateur des Jeux olympiques modernes a continuellement placé l'éducation au cœur de ses engagements. Il en sera de même pour sa nièce Yvonne de Coubertin.

Rien d'étonnant non plus, s'agissant de la revue *Éducation Physique & Sport* dont la création relève de l'initiative d'enseignants, soucieux de construire le statut et la légitimité de leur discipline.

S'il fallait choisir une personnalité pour symboliser cette année, ce pourrait être celle du premier président du Comité Coubertin, le professeur de médecine Paul Chailley-Bert, également président du Paris Université Club et surtout fondateur, en 1928, de l'Institut d'éducation physique de l'Université de Paris, l'un des tout premiers établissements civils de formation des professeurs d'éducation physique, qu'il dirige encore en 1950



→ PHOTO : ARCHIVES DU CFPC



A L'ORIGINE DU COMITE PIERRE DE COUBERTIN

BERNARD MACCARIO

Telle que mentionnée au journal officiel du 24 août 1950, la création du Comité Pierre de Coubertin a été déclarée à la préfecture de police de Paris le 16 août de la même année. Les noms de ses fondateurs sont connus, moins les trajectoires respectives de Jean-François Brisson, Alfred Rosier, Pierre Rostini, et leur convergence vers une association visant la défense et le développement du sport, des activités physiques et du plein air. D'où ce premier éclairage pour tenter de découvrir ce qui, au-delà du sport a pu rapprocher ces trois personnalités.

Jean-François Brisson

Né à Agen en 1918, Jean-François Brisson apparaît d'abord comme l'héritier d'une véritable dynastie. Son père, Pierre Brisson, est le directeur du *Figaro* depuis 1934. Il est aussi homme de lettres, se situant dans la lignée de son propre grand-père, Jules Brisson, éditeur de presse et écrivain, et de ses parents, Adolphe Brisson et Yvonne Sarcey, figures du milieu intellectuel parisien de l'entre-deux guerres. Mais Jean-François Brisson s'est aussi construit par lui-même. Si, après une licence de lettres et une licence de droit, il se lance dans le journalisme, c'est sur le stade qu'il ajoute au nom célèbre une gloire nouvelle. Son nom apparaît pour la première fois dans *L'Auto* du 3 avril 1936, comme vainqueur de l'épreuve de saut en hauteur juniors des finales du Challenge du nombre scolaire. Mais ce sera surtout sur les haies hautes qu'il va entrer dans l'histoire de l'athlétisme français grâce à Joseph Maigrot qui le prend sous son aile au Racing Club de France et lui fait découvrir la difficile technique du 110 m haies. Champion de Paris en 1938, il devient, l'année suivante, champion et recordman de France. Un record (14 sec 7/10) qui ne sera battu que 10 ans plus tard. La même année 1939 le voit aussi remporter la seule victoire française dans le match France Allemagne. Malgré la guerre qui l'aura empêché de donner une dimension internationale à sa carrière, il sera de nouveau champion de France en 1943 et portera à six reprises les couleurs de l'équipe nationale. Dans l'intervalle, dans les premières années de l'occupation, avec plusieurs athlètes renommés il a rejoint la Collège National des Moniteurs et Athlètes (CNMA), à Antibes au Fort Carré. Créé en décembre 1940, le CNMA a été conçu pour remplir une double mission : former le nouveaux corps des moniteurs (qui deviendront à la libération les maîtres d'éducation physique) et « améliorer les possibilités sportives de nos meilleurs représentants. » Membre de la première promotion, Brisson en sera aussi le major à l'issue de l'examen clôturant le stage, devenant ainsi, selon *L'Auto* du 16 avril 1941, le « premier moniteur de France ».

S'il n'exerça sans doute pas les fonctions de moniteur, il participa en revanche aux travaux de la Direction de l'équipement sportif, créée au sein du Commissariat Général à l'Éducation Générale et Sportive de Borotra. Mais déjà, prend forme sa vocation de journaliste au sein du *Figaro*. Après quelques premiers articles dans la période qui a précédé l'arrêt de la parution du journal en 1942, il fait officielle-

ment partie de la rédaction à compter de 1945. D'abord pour traiter de l'actualité sportive, puis, à compter de 1948, sa responsabilité s'étend aux questions de formation et d'orientation, particulièrement celles concernant la condition étudiante. En témoignent plusieurs articles publiés en 1949 dans lesquels il appelle à un pré salaire pour les étudiants (11 mars), à une réduction de 50% sur les transports (18 mars) ou encore à la participation des étudiants à la gestion de la Cité universitaire (2 avril). En témoigne surtout son rôle dans la campagne de souscription, lancée par *Le Figaro* en avril 1948, pour l'attribution de bourses étudiantes. Une campagne s'inscrivant dans un contexte où les bourses restent peu accessibles (seulement 10 à 15% de bénéficiaires), avec des montants jugés très insuffisants par l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF). Aussi, lorsque *Le Figaro* annonce que sa campagne de l'année universitaire 1948-49 a rapporté 16 millions F au bénéfice des étudiants, on peut penser que l'UNEF et notamment Alfred Rosier et Pierre Rostini, s'en réjouissent. Si, en 1949, l'un et l'autre n'exercent plus de responsabilités électives au sein de l'UNEF, ils en demeurent des figures marquantes.

Alfred Rosier et Pierre Rostini

Né en 1900, Alfred Rosier appartient à la génération qui a précédé celle de Brisson. Docteur en droit, il a rejoint l'UNEF lorsqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale elle s'est lancée dans la mise en œuvre d'actions concrètes de solidarité. Devenu son vice-président chargé des questions institutionnelles, il aura à cœur, dans le cadre de ses différentes attributions au cabinet du ministre de l'éducation nationale, de favoriser l'aboutissement de plusieurs de ses revendications. Ainsi est-il à l'origine de deux innovations majeures. La première, en 1932, avec la création du Bureau universitaire des statistiques (BUS) dont il prend ensuite la direction. Pour la première fois, dans un contexte de crise économique et de la montée du chômage, est mis en place un service d'information et d'aide à l'orientation des étudiants, jetant les bases de ce qui deviendra l'ONISEP (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions) en 1970. Puis en 1936, lorsqu'à l'arrivée du Front Populaire au gouvernement, il devient le chef de cabinet de Jean Zay qui le nomme secrétaire général du Comité Supérieur des Œuvres en faveur des Étudiants (CSO), chargé d'assurer la répartition des crédits de toute nature réservés aux Œuvres. Pour la première fois également, une forme institutionnelle est donnée à l'action sociale en faveur des étudiants, préfigurant la création du CNOUS (Centre National des Œuvres Scolaires et Universitaires) en tant qu'établissement public, en 1955. Dans le cadre de ses fonctions, Rosier a aussi participé, en 1931, à la première structuration du sport universitaire avec la création, par l'UNEF, de l'OSU (Office du Sport Universitaire),

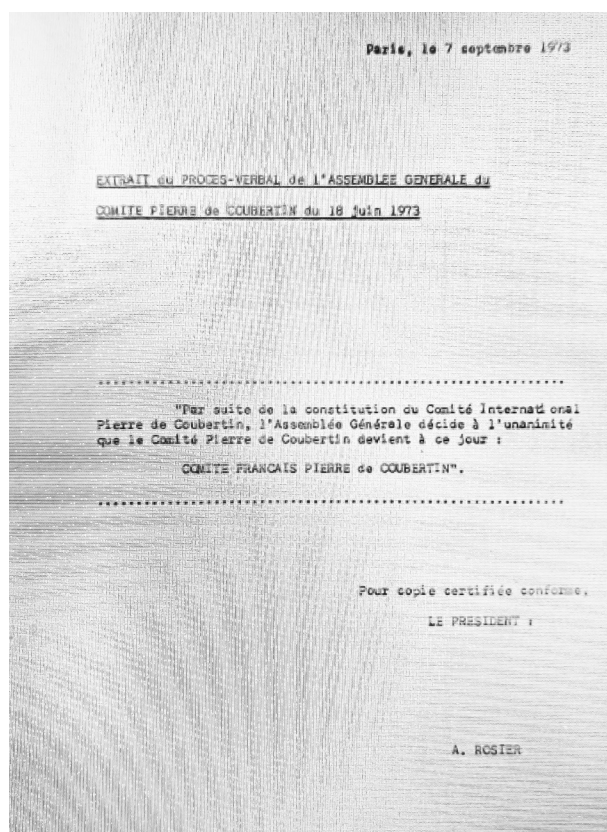
16 août 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Comité Pierre de Coubertin.** But: association nationale pour la défense et le développement du sport, des activités physiques et du plein air. Siège social: 45, rue de Clichy, Paris.

→ PHOTO : ARCHIVES DU CFCP

et en 1938, à sa transformation en OSSU (Office du Sport Scolaire et Universitaire) dont il sera le trésorier. Durant la période d'occupation, tout en conservant son activité pour garantir le fonctionnement des Œuvres en faveur des étudiants, Rosier est à l'initiative de la fondation du mouvement de Résistance « Maintenir », auquel on doit les manifestations lycéennes et étudiantes des 8 et 11 novembre 1940. À la libération, il demeure secrétaire permanent du CSO jusqu'en 1947, tout en poursuivant son rôle en tant que secrétaire général du BUS, chargé des publications et des rapports sur l'orientation et la situation sociale des étudiants.

Selon Claude-Louis Gallien qui a retracé sa biographie, c'est dans les dernières années de l'occupation que Pierre Rostini a rencontré Alfred Rosier. Né en 1920 et appartenant donc à la même génération que Jean-François Brisson, Pierre Rostini est élu président de l'Association générale des étudiants d'Aix-en-Provence (composante de l'UNEF) en 1943 et s'engage dans la Résistance. En avril de la même année il est nommé commissaire aux comptes de l'UNEF et fait la connaissance de Rosier ainsi que de Jean Petitjean, délégué au sport de l'UNEF et organisateur des éditions successives des Jeux mondiaux universitaires de 1923 (Paris) à 1939 (Monaco). Au congrès extraordinaire de l'UNEF, en 1944, il est élu vice-président chargé des relations internationales et du sport. Dans un premier temps, avec l'appui de Rosier, il va profiter de l'annulation des dispositions de Vichy pour que le rétablissement de l'OSSU s'accompagne du retour de l'UNEF au sein du conseil d'administration. Il est aussi chargé de piloter la réflexion sur la nouvelle charte de l'UNEF qui sera présentée au congrès de Grenoble en 1946, au terme duquel, ayant décidé de quitter le Bureau exécutif, il est élu président d'honneur. Auparavant, il avait largement contribué à la naissance de l'Union Internationale des Étudiants (UIE) dont le congrès constitutif s'est déroulé à Prague, toujours en 1946. Les années suivantes, ayant conservé la responsabilité des affaires sportives à l'UNEF, il soutient la proposition de Petitjean de rétablir, sous l'égide de l'UIE, les Jeux mondiaux universitaires. En tant que Commissaire général, il en organise la 9^e édition (Jeux d'été) qui se déroule à Paris du 24 au 31 août 1949. Annonçant la tenue de ces Jeux dans *Le Figaro* du 22 août 1947, Jean-François Brisson rend hommage « aux hommes d'initiative qui ont réussi, au début sans grands moyens, à mettre sur pied une organisation qu'ils estimaient utile pour le développement du sport dans les milieux universitaires et pour le resserrement des liens d'amitié internationale. » Des propos qui ne sont pas sans rappeler le projet initial de Pierre de Coubertin, auquel, autant Alfred Rosier que Pierre Rostini, ne pouvaient qu'adhérer, compte tenu de leurs parcours et des valeurs qui les ont sous-tendus. C'est d'ailleurs la référence à l'idéal éducatif et humaniste de Coubertin que fait référence *Le Figaro* du 14 décembre 1950 pour annoncer sous la plume de Brisson, « la création d'un organe de sauvegarde du sport : le Comité Pierre de Coubertin ». S'ensuit la présentation de l'objectif de ce groupement « d'agir sur le plan national et si possible, par la suite, sur le plan international, pour favoriser le développement du sport éducatif, et limiter l'emprise grandissante du sport commercial sur la jeunesse. » Quelques jours plus tard, le 19 décembre, toujours dans *Le Figaro*, la référence est encore plus explicite. Titré « Sous les enseignes de Coubertin », l'article développe l'ambition de ces nouveaux « chevaliers

du sport » de se battre pour la pratique assidue du sport qu'ils jugent dérisoire, en comparaison de l'audience du sport dans la presse et de l'engouement suscité par les vedettes du stade. D'où leur volonté affichée « d'entretenir la flamme ranimée par le Baron de Coubertin » afin de « mettre un frein aux agissements des spectacles, des dirigeants chasseurs de décorations, et des profiteurs de tout poil qui exploitent le filon sportif sous le masque du philanthrope. » Quelques années plus tard, Alfred Rosier et Pierre Rostini présideront tout à tour aux destinées du Comité Coubertin. Le premier, de 1967 à 1979 et, sous sa présidence, en 1973, notre comité prendra son nom actuel de Comité français Pierre de Coubertin. Le second, de 1990 à 2007, tout en assumant parallèlement la présidence de l'Union Nationale des Clubs Universitaires (UNCU), à compter de l'année 1995. Pour sa part, Jean-François Brisson, en tant que journaliste et auteur de plusieurs ouvrages, poursuivra sa réflexion sur l'avenir des Jeux olympiques et l'importance de préserver leurs valeurs originelles. Avec le soutien du Comité Coubertin, il sera à l'origine de la création du « décathlon moderne », compétition multiforme regroupant plusieurs disciplines, qu'il coordonnera au sein du CNOSF à partir de 1976.



→ PHOTO : ARCHIVES DU CFPC

NAISSANCE DE LA REVUE ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORT

BERNARD MACCARIO

La revue *Éducation Physique et Sport (EP&S)* dont le premier numéro paraît en juillet 1950 est inséparable de l'établissement dont elle est issue, l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique (ENSEP) qui a succédé à l'École Nationale d'Éducation Physique et sportive (ENEPS) de Vichy. A sa création et même depuis 1942, existe une publication interne à l'établissement, les *Notes Techniques de l'ENSEP*, prise en charge à partir de 1945 par l'Amicale des anciens élèves de l'ENSEP.

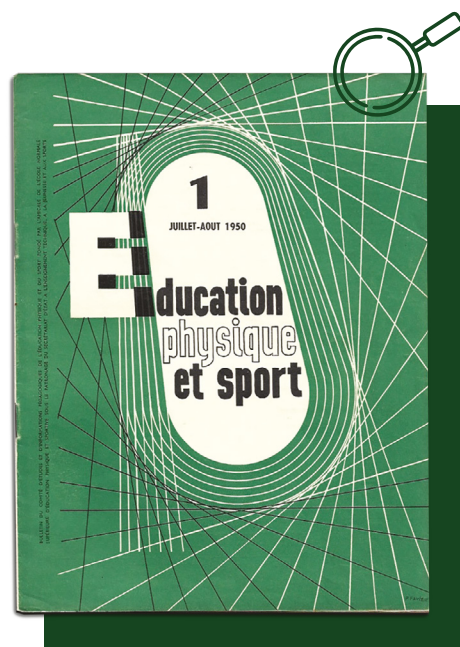
Souhaitant élargir son lectorat, l'Amicale fonde, avec le soutien de l'administration, le 21 avril 1950, le Comité d'Études et d'Informations pédagogiques de l'Éducation physique et du Sport (CEIPEPS), association loi 1901 qui deviendra le support juridique de la revue *EP&S*. A l'initiative du CEIPEPS et sous le patronage du secrétariat d'état à l'enseignement technique, la jeunesse et aux sports, naît la revue *EP&S*, résultant de la fusion des *Notes Techniques de l'ENSEP* et de revue *Le Sport et l'Homme* (de l'ancien Centre d'études d'Éducation physique et sportive, créé en 1939).

Ainsi, la revue *EP&S* apparaît comme le couronnement médiatique des avancées qu'a connues l'éducation physique au cours des cinq années qui ont suivi la fin de la guerre. Elles ont posé non seulement ses fondements statutaires, mais aussi ceux de sa légitimité pédagogique dot la revue *EP&S* sera en quelque sorte la vitrine.

Au plan institutionnel, ces cinq années sont celles qui voient l'éducation physique se détacher définitivement de la tutelle militaire et se soustraire à l'influence médicale. Elle est intégrée au ministère de l'éducation nationale en tant que composante d'un sous-secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports. Ce rapprochement avec le sport, déjà amorcé sous Vichy, engage l'évolution que confirmeront les instructions ministérielles du 21 août 1962 en officialisant l'éducation physique et sportive (EPS). Dix ans auparavant, par son titre même, la revue *EP&S* avait anticipé cette union.

Des avancées existent également sur le plan statutaire. Les années 1945-50 ont été jalonnées de créations administratives qui représentent autant d'étapes dans la quête de reconnaissance statutaire de la part des professeurs d'EPS. D'abord les nouvelles formules du concours de recrutement des professeurs (CAPEPS), en 1946 et surtout en 1948 : désormais, comme dans les autres disciplines d'enseignement, 4 années sont nécessaires pour se présenter au concours de recrutement. C'est ensuite la transformation de l'École Nationale d'Éducation Physique et Sportive (ENEPS) de Vichy en École Normale Supérieure (ENSEP filles et ENSEP garçons) : à l'instar des autres discipline, l'EPS possède, elle aussi, son ENS... On comprend alors que, déjà présents à l'origine de la revue, les professeurs des ENSEP joueront un grand rôle dans son audience et son influence. Dès le premier numéro ils représentent d'ailleurs près de la moitié du comité de rédaction.

Constituée initialement autour de ce noyau, bénéficiant du patronage de la direction générale de la jeunesse et des sports, la revue énonce,



dans sa livraison initiale, qu'elle vise à « satisfaire, non seulement l'initié, mais à séduire tous les amis de la Jeunesse et du Sport. » Elle veut s'adresser à tous les éducateurs avec pour ambition « d'informer, de perfectionner et de poursuivre l'investigation dans tous les domaines : matériel, technique, pédagogique, humain ». Alors que les revues spécialisées qui se sont succédé depuis la fin du XIX^e siècle affichaient, pour la plupart, leur parti pris, la revue *EP&S* s'affirme indépendante, inféodée à aucune méthode. Une position de principe bien dans l'esprit des instructions ministérielles du 1^{er} octobre 1945 qui refusent d'imposer une « quelconque orthodoxie doctrinale » et accordent « une place importante à la personnalité et à l'initiative du professeur ».

Proposant une livraison annuelle de 5 puis de 6 numéros, le tirage de la revue ne cessera d'augmenter passant de 1500 à 23 000 exemplaires entre 1950 et 1975. Tout au long de ces années, elle sera fidèle à son objectif initial d'informer et de perfectionner. Au premier chef les enseignants d'éducation physique et sportive pour lesquels, avant que se mettent en place les structures dédiées, elle demeurera longtemps un des seuls outils de formation professionnelle continue. Puis, progressivement, en adoptant une ligne plus sportive à partir des années 1960, elle s'adressera, au-delà du seul cadre scolaire, aux entraîneurs, aux chercheurs, aux décideurs, en même temps qu'elle sollicitera la contribution de personnalités scientifiques de tout premier plan, faisant ainsi valoir la dimension éminemment culturelle des activités physiques et sportives. Une évolution qui justifiera, au début des années 1990, sa transformation en maison d'édition avec un catalogue riche et varié, constitutif d'un véritable patrimoine culturel.

Cette année 2025 aurait pu offrir l'occasion de célébrer son 75^{ème} anniversaire. Hélas, sa situation financière en a décidé autrement et cette date restera celle où la revue a cessé de paraître. Une disparition qui a affecté l'ensemble de la communauté des enseignants, éducateurs sportifs et étudiants, notamment les plus anciens pour qui la revue *Éducation Physique & Sport* fut longtemps l'une des seules ressources professionnelles.

A L'ORIGINE DE LA FONDATION DE COUBERTIN EN 1950 : UNE RENCONTRE PROVIDENTIELLE ENTRE YVONNE DE COUBERTIN ET JEAN BERNARD

GILLES LECOQ

Il convient de ne pas faire l'économie de percevoir des faits actuels sous un nouveau jour, grâce à des références au passé. Il appartient à chaque génération de développer un travail d'élaboration, de tissage des restes de ses « passés » afin de reconquérir une humanité toujours insaisissable dans les espaces de formation et d'éducation où sont acculturées les générations les plus jeunes.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, un regard confiant vers l'avenir de l'humanité se reconstruit

Au sortir de la seconde guerre mondiale, au cours de laquelle l'*homo inhumanus* s'est surhumainement surpassé, se produit un retour en grâce de l'*homo humanus*. Pendant quelques années l'humanisme devient un mot-carrefour qui suscite débats et controverses entre les puissances victorieuses et les autres. La Charte des Nations Unies proclamée dès le 25 juin 1945 à San Francisco, affirme sa résolution à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances. En 1946, l'Assemblée générale de l'ONU souhaite renforcer les garanties des droits de chaque personne en tout temps et en tout lieu. Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale de l'ONU adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme, comme étant « l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations ». Un idéal est proclamé avec un regard confiant vers l'avenir.

Au-delà du politique, cette vision optimiste s'incarne lors d'événements qui témoignent d'intérêts pour de nouvelles pratiques qui associent le corps et la culture autant dans des activités de loisirs que dans des activités sportives à finalités éducatives. L'émergence

des Trente Glorieuses dynamise un diptyque destruction-reconstruction où le passé est à oublier au profit d'un futur inédit à vivre pleinement. Cette période est également témoin de moments où le Comité International Olympique voit Sigfrid Edström assumer ses derniers mois de présidence après avoir œuvré dans la citadelle olympique à plusieurs échelles depuis 1912. Sigfrid Edström faisait déjà partie du Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Stockholm en 1912 avant d'accompagner la naissance de la Fédération internationale d'athlétisme amateur dont il deviendra le premier président en 1913, de cette date jusqu'en 1946. Il fut élu membre du CIO en 1921 dont il occupa la présidence entre 1942 et 1952. Avery Brundage prendra sa succession entre 1952 à 1972. Auparavant, Avery Brundage a participé aux Jeux olympiques de Stockholm en 1912 en tant que décathlonien et pentathlonien. Fervent militant de l'amateurisme pur, il est élu membre du CIO lors de la 35^e session du CIO à Berlin en juillet 1936 à Berlin et lorsque Sigfrid Edström devient Président du CIO, il soutient celui-ci dans la construction unitaire du Mouvement olympique. Avery Brundage sera confronté pour sa part à de nouveaux enjeux politiques, économiques et éthiques. Ceux-ci, conduiront à la prééminence d'une guerre froide internationale où les notions de paix et de concorde entre les nations et les athlètes restent des discours d'espérance tandis que les corps des athlètes se trouvent au cœur d'enjeux qui dépassent l'existence des athlètes eux-mêmes. Pendant ce temps, là du côté de St Rémy lès Chevreuse, la ren-

contre de deux fortes personnalités met à jour la concrétisation d'un idéal partagé : que le domaine de Coubertin soit le point de rencontre de différents milieux socioculturels, autour de la naissance d'une Maison des Compagnons. Jean Bernard, *Honnête Compagnon Passant Tailleur de Pierre du Devoir*, rénovateur du Compagnonnage du Tour de France et Yvonne de Coubertin, héritière du domaine vont accompagner la naissance le 1^{er} septembre 1950 d'une « Association de Coubertin pour le développement du compagnonnage rural » qui aura pour nom usuel : « Fondation pour le développement du Compagnonnage rural ». La Fondation de Coubertin sera reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat le 1^{er} mars 1973. Cette fondation se veut être originale, libre et autonome grâce à la rencontre de deux univers qui se sont donnés la main pour permettre une fructueuse complémentarité entre un apprentissage du sensible et une confrontation aux réalités de métiers manuels. Yvonne de Coubertin et Jean Bernard vont ainsi confronter leurs différences pour faire du domaine de Coubertin un lieu de Vie qui se met au service d'une éducation coopérative où il s'agit de développer des compétences personnelles et professionnelles utiles à tous et à toutes.



Yvonne de Coubertin se met au service d'une nouvelle cause à l'issue de la seconde guerre mondiale, après avoir soutenu la présence des femmes à l'université à l'issue de la première guerre mondiale

À l'issue de la seconde guerre mondiale, Yvonne de Coubertin (1893-1974) a le souci de s'adapter aux conditions d'une époque nouvelle, tout en continuant à optimiser au sein de l'Institut Fénélon l'accueil réservé aux étudiantes. Elle se préoccupe des conditions de la formation professionnelle en mettant l'accent sur la nécessaire union entre deux milieux culturels distincts, voire opposés : celui qui pense un acte et celui qui transforme un acte en images mentales. En faisant de l'intelligence sensorimotrice un préalable, elle assume en cela l'héritage de son oncle Pierre de Coubertin qui ne fut pas uniquement le rénovateur des Jeux Olympiques mais appela également à la création d'un enseignement universitaire ouvrier dès 1890 et développa une ébauche des principes d'une instruction supérieure des travailleurs manuels et l'organisation des Universités Ouvrières. Entre passion, audace et engagement, il s'agit pour Yvonne de Coubertin de transposer un savoir-faire acquis à l'issue de la première guerre mondiale lorsqu'il s'était agi pour elle de promouvoir l'accueil des étudiantes dans les universités.

Alors qu'au même moment, Alice Milliat (1884-1957) permet aux jeunes filles et aux femmes de faire de leurs vies sportives un festin qu'elles ont appris à cuisiner elles-mêmes, pour elles-mêmes, Yvonne Jeanne Frédy de Coubertin adhère en 1917 à l'association Fénélon qui a vu le jour en 1911 afin de se mettre au service de l'éducation des jeunes filles par la mise en place de maisons d'étudiantes dont la première sera située au 7 avenue de l'Observatoire à Paris. C'est en octobre 1919 qu'elle prend la présidence de l'association. Ce sera alors l'occasion pour Yvonne de Coubertin de côtoyer entre autres Albert Thomas qui devient le premier directeur du Bureau international du travail à Genève en 1920 et Léon Bourgeois qui se voit décerner le prix Nobel de la paix la même année pour favoriser le développement de plusieurs maisons d'étudiantes. L'une d'entre elles, située au 53 de la rue Lhomond dans le 5^{ème} arrondissement de Paris prendra le nom de résidence Pierre de Coubertin et sera offerte au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).

Promouvoir les valeurs du compagnonnage à la suite de la rencontre avec Jean Bernard en 1949 sera également pour Yvonne de Coubertin l'occasion de donner une vocation sociale et humaniste à cette propriété familiale sise à Saint Rémy lès Chevreuse. Si une volonté d'accueillir préside aux motivations de la nièce de Pierre de Coubertin, celle-ci demande avec insistance à plusieurs reprises aux Compagnons de respecter ce qui est pour elle un incontournable : *les Compagnons doivent venir à Coubertin pour y recevoir ce qui leur est offert et proposé par la Fondation de Coubertin, non pour y introduire leurs habitudes, s'y installer et y pénétrer de leurs pays et coteries, leur système et leurs dogmes et rites. Ils doivent venir avec celui de l'ouverture d'esprit, de cœur et de volonté pour un dépassement d'eux-mêmes et du Compagnonnage.*

Accepter de recevoir est une occasion de reconnaître que l'évitement de l'isolement favorise l'ouverture à un dépassement de soi qui révèle les dimensions humaines d'une personne. S'il est un temps pour s'ouvrir, une maturation est nécessaire pour accepter dans un second temps de transmettre.

Artiste et compagnon, Jean Bernard fait du chef d'œuvre le lieu où se confrontent des logiques de compétition et des logiques de coopération

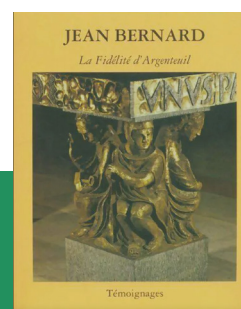
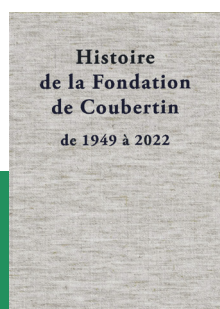
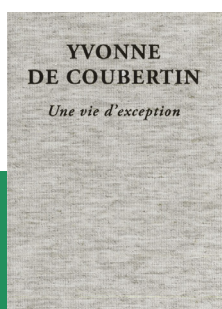
Jean Bernard (1908-1994) dès 1924, développe une carrière artistique prometteuse dans un creuset culturel où Joseph Bernard son père est proche d'Antoine Bourdelle, sculpteur qui réalisa entre autres œuvres une sculpture en 1909 représentant l'un des douze travaux d'Héraclès.

À l'issue de la seconde guerre mondiale Jean Bernard souhaite développer l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France qu'il anime depuis 1941. Dans cette perspective, il est à la recherche de lieux susceptibles d'accueillir et de transmettre un savoir faire, un savoir être, un savoir vivre et un savoir devenir. En plus de proposer un type de perfectionnement professionnel adossé à une économie sociale spécifique, le style de Compagnonnage proposé par Jean Bernard oriente le compagnon-apprenant vers la découverte de sa singularité qui se révèle à partir du lien avec les autres. Ainsi, un espace de compromis et de confrontation à l'altérité devient un lieu coopératif où se déploient à la fois un désir d'union et un besoin de différenciation. Ce lieu de formation valorise l'efficacité d'un travail collectif et permet de produire un art de vivre en commun selon un processus esthétique de cohésion. Pour Jean Bernard, au cours d'une expérience de formation coopérative, deux priorités se rencontrent et se conjuguent : le besoin de rencontrer des "pairs multiplicateurs" et la nécessité de construire une "marge de manœuvre" des apprenants pour que la coopération puisse être effective et devenir une source d'émulation réciproque. C'est l'occasion pour une personne en formation de découvrir ce qui la rend unique à travers la réalisation d'un chef d'œuvre qui permet à un compagnon-aspirant de découvrir en toute sécurité l'émergence d'un sentiment de compétence et la consolidation d'un sentiment de reconnaissance dans un espace culturel d'appartenance.

Transmettre, oui mais à quel prix en 2025.

En 2025, le voyageur qui atteint la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse par le RER B ne peut manquer de repérer les panneaux qui indiquent la direction de la Fondation de Coubertin, des Ateliers Saint-Jacques et de la Fonderie de Coubertin. Celui ou celle qui ne craint pas de flâner pour apprécier le moment présent peut se permettre de marcher quelques hectomètres afin d'apprécier le pluriel du monde qui contient en son sein les germes d'un processus actif et coopératif de création. Cette flânerie vers la Fondation de Coubertin est l'occasion de prendre conscience des révolutions technologiques qui commencent déjà à transformer le corps des êtres humains confrontés à la réalisation de performances surhumaines. Lorsque les progrès technoscientifiques permettent d'échapper aux contraintes corporelles caractéristiques de la condition humaine, qu'en est-il de la postérité de l'humanisme lorsqu'il devient possible d'en finir avec le corps charnel pour donner la parole au corps surnuméraire du cyberspace ? Répondre à cette question est l'occasion de mieux comprendre les liens qui peuvent exister, en 1950, mais aussi en 2025, entre l'écosystème qui fonde le Compagnonnage et la vision intergénérationnelle d'une éducation olympique. Pour cela il est utile de confronter la devise de la Fondation de Coubertin, Passion-Excellence-Transmission avec une devise qui reprend à la fois des principes énoncées en son temps par Thomas Bach et des principes proposés plus récemment par Kirsty Coventry : *Je suis parce que nous sommes unis pour accueillir les différences.*

Alors, il est possible de mieux écouter les paroles de Pierre de Coubertin, prononcées à l'occasion de son soixante-dixième année à l'Aula de l'Université de Lausanne : *Pour vous soutenir et vous guider, qu'une triple volonté demeure en vous : la volonté de la joie physique que procure l'effort musculaire intensif, excessif et même violent - puis la volonté de l'altruisme franc complet, continu... car, sachez-le bien, la société prochaine sera altruiste ou elle ne sera pas : il faudra bien choisir entre cela et le chaos ; - enfin, la volonté des compréhensions des ensembles. Levez vos regards, menacés de myopie par l'esclavage du spécialiste : ne craignez pas de devenir presbytes. Dirigez-les vers les sommets de la nature et de l'histoire. C'est de ces sommets que découlent pour l'homme la puissance et l'action.*



Pour en savoir plus :

Bernard, J. (1982). *Le compagnonnage. Rencontre de la jeunesse et de la tradition*. PUF.

Besnier, J-M. (2021). *Le sport, trop vite, trop haut, trop fort ?* INSEP-Robert Laffont.

Bourgeois, L. (1896). *Solidarité*. Editions Armand Colin et Compagnie.

Corceiro, N. & Doffémont, P. (2025). Les Compagnons du Devoir : un dispositif de professionnalisation pour former, penser, œuvrer autrement dans une société en changement, In R. Wittorski & P. Obertelli (Ed.) *Efficacité et performance au travail : Un autre regard* (p. 41-63). Champ social.

D'Alençon, J. (2001). *Le Compagnonnage de l'an 2000. Essai sur la pensée de Jean Bernard, rénovateur du Compagnonnage*. L'Harmattan.

Dumazedier, J. (1950). *Le sport comme moyen de culture*. Seuil.

Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir*. Seuil.

Fondation de Coubertin, Passion - Excellence - Transmission - Fondation de Coubertin,

Fondation de Coubertin (2004). *La Fondation de Coubertin*. Editions La Fondation de Coubertin et Jacques de Givry.

Fondation de Coubertin (2003). Jean Bernard. *La Fidélité d'Argenteuil. Témoignages*. Editions La Fondation Coubertin.

Fourastié, J. (1949). *Le Grand Espoir du XX^e siècle. Progrès technique, progrès économique, progrès social*. PUF.

Jusselme, J-P. (2020). *Yvonne de Coubertin. Une vie d'exception*. Fondation de Coubertin.

Lecocq, G. (2024). « De l'art de transformer les miettes en festins. Merci Alice ! », In M-S Abouna, S. Brodziak & S. Marcassa (Eds.), *Les femmes, le football et autres sports de ballon. Enjeux, défis, bonnes pratiques et nouvelles représentations* (p. 254-263), Editions Le Manuscrit.

Wallon, H. (1942). *De l'acte à la pensée*. Flammarion

Wassong, S. & Lecocq, G. (2023). *Pierre de Coubertin : vie, vision, influences et réalisations du fondateur des Jeux Olympiques modernes*. Le Centre d'Etudes Olympiques de Lausanne.

AUX ORIGINES DE LA FONDATION DU COMITÉ INTERNATIONAL PIERRE DE COUBERTIN EN 1975 : PAUL, RAYMOND ET JACQUES TRANSMETTENT UN TÉMOIN QU'ILS ONT REÇU DE P. DE COUBERTIN ET DE F.M. MESSERLI



AGNÈS GUHL

Le 19 janvier 1975 voit la naissance du Comité international olympique Pierre de Coubertin à Lausanne, à la Villa Mon-Repos, qui fut le siège du Comité international Olympique avant le transfert de celui-ci au Château de Vidy. Mme Monique Berlioux, directrice du CIO témoignait de son intérêt pour cette naissance tandis que M. Geoffroy de Navacelle, neveu du Baron de Coubertin fut salué par M. Jean-Pascal Delamuraz, syndic de Lausanne, au nom des autorités de la Ville. 5 objectifs ont accompagné cette naissance :

- 1 **Faire connaître** l'œuvre de Pierre de Coubertin.
- 2 **Promouvoir le sport** comme outil de développement du changement social et du respect transculturel.
- 3 **Honorer, récompenser et travailler avec des organisations** nationales et internationales pour promouvoir les idéaux de Pierre de Coubertin.
- 4 **Assurer le développement harmonieux** des comités et des écoles Pierre de Coubertin internationalement reconnus.

Quelques années plus tard, la Société des Belles-Lettres de Lausanne présente dans son livre d'or du 200^{ème} anniversaire (1806-2006) une panoplie de rôles joués par les trois principaux fondateurs du Comité International Pierre de Coubertin.

→ **Paul Martin (1901-1987)**, chirurgien en orthopédie à Lausanne dès 1936, a participé à cinq Jeux Olympiques et est médaillé d'argent au 800m aux Jeux de 1924 à Paris. Il est l'auteur de l'ouvrage *Le Sport et l'Homme* publié en 1944.

→ **Raymond Pittet (1927-1985)** licencié ès sciences politiques est devenu dès 1954 rédacteur des sports à la Tribune de Lausanne. Il est le lauréat du Grand Prix de la littérature sportive en 1972 à Paris. Il est l'auteur de l'ouvrage *Le football et les hommes* publié en 1972.

→ **Jacques Guhl (1922-2024)** est auteur dramatique, acteur, metteur en scène, joueur de football et entraîneur. Il a cofondé la Compagnie des Faux-Nez à Lausanne en 1948 et l'Ecole de football de Sion en 1957. Il publie en 1992 l'ouvrage *Football soleil debout*.

Le 19 janvier 2025, au Musée Olympique de Lausanne, les membres du Comité International Pierre de Coubertin, autour de Thomas Bach, témoignent de sa vitalité en démontrant combien après cinquante ans d'actions et de réflexions, l'œuvre de Pierre de Coubertin peut toujours s'adapter aux enjeux sociétaux contemporains majeurs !



→ PHOTO : © IOC / CHRISTOPHE MORATAL

IPCC MEMBERS WITH THE IOC PRESIDENT THOMAS BACH AT THE 50TH ANNIVERSARY CELEBRATION AT THE OLYMPIC MUSEUM.

LA GAZETTE COUBERTIN N°24

DANS LE RÉTROVISEUR

Pierre de Coubertin et les débuts de la presse athlétique par *Philippe Brossard*

Comité Français Pierre de Coubertin

C'est le samedi 5 avril 1890 que paraît pour la première fois l'hebdomadaire «**LES SPORTS ATHLÉTIQUES**», organe officiel de l'Union des Sociétés Françaises de Sports athlétiques (USFSA) dont Pierre de

Coubertin est le Secrétaire-Général. Sera mentionné, à partir du 6 décembre 1890, en sous-titre : «**Organe officiel du Racing-Club de France, du Stade Français, des Francs-Coueurs, de l'Union athlétique de Lycée Michelet, de l'Association Vélo c i p é d i q u e d'Amateurs etc.**»



Cette revue, si elle peut paraître au premier abord peu séduisante, présente un intérêt historique considérable.

En effet, une «partie officielle» donne des comptes-rendus sur l'activité de l'USFSA, premier organe structuré du sport français, ainsi que sur les concours, manifestations, courses et tournois qu'elle organise. Des comptes-rendus concernant le Racing-Club de France et le Stade Français apportent également une contribution essentielle à la connaissance du développement des premiers clubs français et de la renaissance athlétique française.

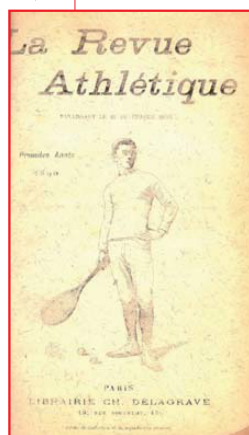
«Les Sports athlétiques», revue non pas interfédérale (les Fédérations sportives n'existent pas encore et ce sont les clubs qui font le sport français) mais revue omniclubs, coexistait avec «**LA REVUE ATHLETIQUE**», revue privée dirigée par Pierre de Coubertin lui-même. Ce qui amena celui-ci dès la première page de la revue «Les Sports athlétiques» auquel il collaborait à écrire : «(....) Je comprends si bien votre étonnement ! Un directeur de Revue qui prête son concours à une publication rivale et qui la recommande à la faveur du public (...), cela ne se voit pas tous les jours. C'est que, précisément, il n'y a pas de rivalité, mais parenté très proche. Voici notre presse au complet. Il y aura la

théorie et la pratique, les études approfondies et les actualités, les articles de fond et les programmes détaillés, la brochure mensuelle et le journal hebdomadaire (...).

Début 1892, les deux revues fusionnèrent pourtant, puis le nouvel ensemble fut absorbé en 1898 par la revue «**TOUS LES SPORTS**», créée en 1897, et dirigée par Raoul Fabens.

Dans son numéro 1, la rédaction de la revue «Les Sports athlétiques» précisait alors, en préambule, que ce journal «n'appartient à aucun cercle et sera, par conséquent, indépendant dans le sens le plus large du mot», son but étant de «répandre la bonne semence, défendre vos intérêts et vous grouper en un seul faisceau, vous renseigner sur toutes choses intéressant les Sports athlétiques (...), ajoutant «Notre journal est ouvert à tous ; nos collaborateurs seront tout le monde, notre rédaction, personne. Si ce programme vous convient, à vous d'assurer l'avenir des Sports athlétiques.»

La rédaction a beau n'être personne, selon ses propres termes, elle comporte au moins la signature prestigieuse du baron Pierre de Coubertin.... !



Quatre ans plus tard, en juillet 1894, Coubertin, journaliste infatigable (il écrira des milliers de pages, de multiples articles, plusieurs ouvrages), fera naître le «Bulletin du Comité international des jeux Olympiques». Il est vrai qu'il est temps d'assurer la propagande en faveur des jeux Olympiques rénovés qui se dérouleront deux ans plus tard, en 1896 en Grèce, berceau de l'olympisme.

Philippe Brossard

La Gazette coubertinienne
Directeur de la Publication :
Pierre Rostini

Maquette, Coordination et Rédaction :
Philippe Brossard

SPORT



TÉMOIGNAGE D'UN ANCIEN DE L'IREP DE DINARD À L'ENSEP, EN PASSANT PAR LACRETELLE

CLAUDE PIARD

La vocation enseignante m'est venue dans le patro où j'ai fait mes premières galipettes en 1950, à l'âge (tardif) de dix ans. C'est là que j'ai pris goût à assister mon moniteur auprès des plus jeunes et en 1956, lorsque la monitrice des garçonnets et fillettes de moins de dix ans demande le dédoublement de son groupe, j'apparais comme l'homme de la situation et deviens responsable de deux douzaines de bambins. Je ne serais probablement pas très fier de ces entraînements hebdomadaires si je devais les expertiser aujourd'hui ; mais ils ne devaient pas être alors dépourvus d'efficacité car notre petite équipe glane les premières places en Seine-et-Oise deux ans plus tard, alors que j'entre en terminale au lycée Chaptal.

L'Education physique sous la IV^e

J'avais treize ans lorsque j'ai franchi pour la première fois la porte de ce vénérable et illustre établissement de style victorien. Il n'en avait d'ailleurs pas que le style et j'apprends vite à mes dépens que les méthodes pédagogiques sont d'époque en passant autant d'heures en "colle" qu'en cours, sans toujours comprendre pourquoi. C'est le règne du *m'en fous, veux pas l'savoir ou celui des trois noms au hasard*, ma grande taille me valant d'être toujours parmi ces trois-là. L'E.P. fut le seul réconfort de cette première année. La chance mit sur mon chemin deux fêrus de la nouvelle "méthode sportive", Messieurs Deauvilliers et Dhéry, qui font des miracles pour nous y initier dans des conditions "intra-muros" très précaires. Le petit gymnase est utilisé au mieux, deux sautoirs ont été installés dans une courette, permettant même la pratique du saut à la perche, les trois grandes cours sont transformées en terrains de handball, de basket-ball et de volley-ball. Une terrasse sur les toits sert de piste de sprint : c'est le seul lieu où il est possible de courir cinquante mètres en ligne droite sans quitter l'établissement et les quatre étages d'escaliers qui y mènent constituent un bon échauffement.

Les séances d'E.P. sont très structurées et leur déroulement répond à un véritable rituel. Elles sont complétées par deux institutions : le "plein air" et l'association sportive. Le premier se résume au voyage S.N.C.F. aller-retour "Chaptal-stade Yves-du-Manoir" de Colombes. La petite heure qu'il faut occuper sur place est consacrée à une pratique très libre de sports collectifs qui ne me séduit pas ; je passe donc cette heure à courir autour des terrains, faisant suffisamment d'adeptes pour constituer une équipe de cross qui défendra les couleurs rouge et noir de l'établissement. C'est ainsi que je découvre l'A.S. et manifeste le désir d'y pratiquer la gymnastique l'année suivante. La discipline étant inconnue au lycée et devant mon insistance, on m'oriente vers le regroupement des gymnastes scolaires parisiens organisé à l'I.R.E.P. de Paris par Robert Reigner, professeur dans cet établissement, et Monsieur Vrinat, professeur au lycée Henry IV.

Le centre d'entraînement des lycéens-gymnastes parisiens

Dès la rentrée 1954, j'y découvre la "vraie gym" et à partir de ce moment, je ne serai plus jamais collé le jeudi après-midi. Les quelques gymnastes des lycées parisiens sont accueillis ce jour-là sur les installations de cet établissement où une immense fosse en demi-lune emplie de sciure assure la sécurité nécessaire à une pratique aérienne de la barre fixe, aux réceptions du saut de cheval et aux finales des séries acrobatiques chères à Robert Reigner. On y pratique une gymnastique qui contraste avec l'éducation physique générale qui règne dans mon patro dont le programme de concours comporte : exercices d'ensemble, barre fixe, barres parallèles, course de vitesse et, selon les années, saut en hauteur ou en longueur. L'entraînement au grimper de corde, panacée universelle préparatoire aux agrès, y complète la séance qui débute toujours par un long "dérouillage" musculaire. Je découvre avec enthousiasme l'acrobatie au sol alors que ma grande taille et ma maladresse attirent l'attention de Robert Reigner qui me manifeste un intérêt quasi paternel.

La gageure de "faire un gym" d'un adolescent aussi empoté que longiligne avait-elle séduit ce pédagogue attiré par les tâches difficiles ? Peut-être craignait-il surtout pour ma sécurité, tant j'étais vite dépassé par les événements mais sans jamais lâcher prise ou jeter l'éponge ? Toujours est-il que j'ai particulièrement bénéficié de ses conseils éclairés et fait de rapides progrès. Je demeurais fidèle au centre toute ma scolarité secondaire, participant à l'encadrement des plus jeunes la dernière année ; il était de tradition d'y confier quelques responsabilités à ceux qui envisageaient le professorat d'E.P. Ce fut l'occasion de découvrir les ouvrages de Reigner - qu'on appelait respectueusement *Le chef* - puis ceux de Massino que je dévorais au détriment des sonnets de Ronsard et des pensées de Pascal.

Eveil d'une vocation

Ce surcroît de culture gymnique me fit apprécier dans mon vieux patro dont j'étais devenu de façon inespérée, un des meilleurs gymnastes et le jeune responsable le plus sûr et le mieux informé. Ce succès d'estime m'orienta irrémédiablement vers le professorat d'E.P.S. dont le recrutement se déroule alors en trois phases. Au bout d'une première année de C.R.E.P.S. ou d'I.R.E.P. les candidats passent la première partie, ou P1, jumelée avec le concours d'entrée à l'E.N.S.E.P. La seconde année, également en C.R.E.P.S., I.R.E.P. ou à l'E.N.S.E.P. pour les plus chanceux, est exempte de tout contrôle ; après la rude année de P1, P2A offrait un repos mérité et nécessaire. L'année suivante est

consacrée à la préparation de la seconde partie dite *probatoire* et la quatrième à celle du concours terminal ou *classement*. C'est à l'issue du baccalauréat que les candidats sont répartis en *première année* dans les C.R.E.P.S. après un concours national dit P0. Ceux qui y ont échoué ou qui ne souhaitent pas s'éloigner de leur foyer se préparent dans l'I.R.E.P. le plus proche qui organise son propre recrutement. J'eus la chance d'être retenu pour le premier CREPS de France, celui de Dinard où mon passage se solda par un demi-échec : reçu à P1, j'échoue à l'E.N.S.E.P. pour une place et suis exilé comme « major » au C.R.E.P.S. de Bordeaux.

L'I.R.E.P. de Paris

L'I.R.E.P. de Paris m'accueille et son directeur André Raquin me conseille, vu mon jeune âge, de réintégrer une formation initiale et repasser le concours d'entrée à l'E.N.S.E.P. Les cours théoriques ne m'ont laissé aucun souvenir : ils ont dû me paraître bien fades après ceux de Dinard, dont la réputation dépasse les frontières de Bretagne - et qui constituent un capital considéré avec envie - mais les cours physiques sont d'une autre trempe. Certes, je retrouve mon "maître" Robert Reignier en gymnastique mais les grandes nouveautés sont l'athlétisme et la natation sur lesquels règne en maître André Raquin. Après l'entraînement techniciste de Dinard fondé sur une hypothétique coordination cultivée à travers des séances de gymnastique néo-suédoise ou psycho-cinétique, je découvre l'entraînement foncier global, actualisation de l'hébertisme et des travaux allemands qui ont précédé la guerre.

Les séances bihebdomadaires d'athlétisme d'André Raquin sembleraient démentes aujourd'hui. La première heure est consacrée à un travail de course très intense alors que la seconde est réservée à la musculation du train supérieur : lever et lancer de gueuses de quarante kilogrammes, ramenés à vingt pour nos consœurs, et séries de grimpers de corde bras seuls départ assis. Une des "fantaisies" les plus redoutables reposait sur la formule magique : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1. La piste de l'I.R.E.P. mesurant 250 mètres, il s'agissait de courir à 80 % de ses possibilités maximales, testées préalablement, un tour puis de récupérer en marchant un tour, courir deux tours puis marcher un tour etc ... jusqu'à six tours (1.500 mètres, l'épreuve de demi-fond de P1) puis après avoir marché un tour, continuer en decrescendo. Nous avions droit à ce menu chaque mois et il ne dispense pas de la *séance de gueuses et de cordes* dans l'heure suivante. Raquin, avec un humour assez noir, professait que cette succession illustrait le sacro-saint principe de l'alternance : membres inférieurs, extenseurs des bras, fléchisseurs des bras. A l'en croire, nous devions quitter le stade plus frais que nous y étions arrivés et prêts à recommencer. Ne parlons pas de la piscine où il nous gratifia d'une séance dite récréative de "dauphin" avec le kimono de judo sur les épaules. Une discipline de fer étouffe dans l'œuf toute tentative de contestation : nous ne serons aptes à juger qu'après en être passés par là. En attendant "*tais-toi et adore*". Le résultat est remarquable pour ceux qui parviennent à survivre et j'intègre l'E.N.S.E.P. sans problèmes l'année suivante.

Si j'y dois bien au compagnonnage de Pierre Blois le développement de mes travaux ultérieurs c'est à Lacretelle et à Robert Reignier que je dois le choix de ma voie professionnelle. Et avoir raté l'ENSEP à une place près en 1959 a été une des chances de ma vie car cela m'a permis de découvrir et de vivre tout un pan de l'entraînement physique qui me serait resté largement étranger. Merci à Robert Reignier et à André Raquin.

100 ans, 1928-2028 Rue Lacretelle, Paris 75015 De l'IRP de Paris au Staps

Appel à Archives et à Témoignages

Bernard Andrieu, Damien Vitiello
bernard.andrieu@u-paris.fr
damien.vitiello@u-paris.fr

Dans le cadre de la commémoration du
« 100^e anniversaire » de la création de l'Institut
d'Education Physique de Paris au 1 rue Lacretelle

**Vous avez été, êtes étudiant.e.s, personnels,
enseignant.e.s à l'IRP de l'Université de Paris,
l'UFR Staps de l'Université Paris-Descartes,
de l'université de Paris-Cité**

**Nous recherchons des textes, flyer, images,
photographies pour constituer un livre,
qui complètera celui des 90 ans**

<https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/larchitecture-des-staps/17196>



→ PHOTO : I3SP
L'ENTRÉE DE L'UFRSTAPS EN 2025



→ PHOTO : I3SP
L'IREP ET LE STADE LACRETELLE



LE CROQUET : UN JEU POUR TOUS ET TOUTES OU UN SPORT ÉLITAIRE EN 1900 ?

JEAN-PIERRE GUILBERT

Pourquoi le croquet est-il intégré aux Concours internationaux d'Exercices physiques et de Sports, à Paris, en 1900 ?

Ce jeu à l'accent francophone de nom et d'origine, n'a jamais réussi à être considéré comme un sport à part entière en France, malgré les efforts de la Société française de croquet, fondée en 1893. Son appartenance à l'USFSA (Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques), témoigne d'une démarche qui consiste à élever un passe-temps au rang de sport. « On aurait tort pourtant de dédaigner le croquet. Il développe l'esprit de combinaison, on l'a vu transformer des jeunes filles chicanières en raisonneuses et des raisonneuses en raisonnables. Ce sont des mérites, cela. ». C'est ce qu'écrit dans ses lignes *La Vie au grand air*.

Aux Concours Internationaux de 1900, parmi toutes les disciplines élues dans le programme, on trouve donc le croquet que vont pratiquer une douzaine de personnes seulement dont trois femmes. En effet, Pierre Waldeck-Rousseau, président du Conseil des ministres, demande à Alfred Picard, commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, de susciter l'intérêt des femmes aux concours internationaux pour les disciplines jugées plus féministes. Le choix se porte sur l'équitation, le tennis, le golf, la voile et le...croquet.

André Drevon dans son ouvrage « Les Jeux olympiques oubliés » explique que pour les partisans de ce jeu, ce « gentil passe-temps » a probablement acquis sa présence grâce à André Desprès qui a bénéficié d'une « complicité bienveillante » au sein de l'USFSA, l'organisme responsable de la réalisation de ces Concours Internationaux prévus pour animer l'Exposition Universelle. Ingénieur civil de son état, joueur et président de la Fédération Française de Croquet il est présenté comme le « législateur du croquet » : « M. André DESPRES prodigua au tournoi de l'Exposition les soins les plus éclairés et les plus dévoués. M. le baron GOURGAUD avait mis à disposition un terrain sablé aménagé pour la circonstance, non sans frais, dans un joli coin du Cercle du Bois de Boulogne. Les meilleurs joueurs parisiens s'y rencontrèrent avec une entière satisfaction. A la vérité, ils ne furent pas légion, les joueurs : une douzaine à peu près. L'obstination du clan parisien à répartir les différentes épreuves sur plusieurs semaines écarta totalement provinciaux et étrangers. » Paul Doyé de *La Vie au grand air*, ajoute concernant le site choisi pour les épreuves : « Avec le Mont Valérien dans le fond, le lac, le pittoresque chalet du Tir aux Pigeons, et la délicieuse maisonnette Louis XV, vous aurez un tableau devant lequel vous pourrez vous reposer toute une journée en applaudissant les coups heureux de joueurs, cela vaudra mieux que d'avalier la poussière d'un champ de course. »

Les conditions de la pratique du croquet

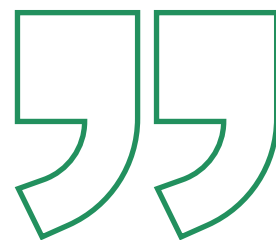
Si l'on se réfère au livre de 1913, publié par la librairie Larousse et intitulé « Lawn-tennis, Golf – Croquet, Polo », il est nécessaire de respecter les conditions suivantes :



Le jeu de croquet se pratique sur des terrains très variés comme étendue et comme nature, sable fin, terre battue, gazon fraîchement tondue, bitume... Si on a le choix, il est conseillé le terrain suivant : terre battue et roulée de façon que les talons n'enfoncent pas, puis par-dessus une

couche de 2 à 3 centimètres de sable passé au tamis de 5 millimètres, que l'on aplatira au rouleau ; on arrosera et on ratissera légèrement avant de jouer ; on arrosera et on roulera après la partie. Le terrain doit être horizontal et absolument plan. Les limites du jeu sont variables. La seule condition essentielle est que l'étendue en soit suffisante pour que, placé en un point quelconque du pourtour, le plus fort joueur ne soit pas assuré d'atteindre une des boules du jeu. Il faut, en un mot, qu'on puisse à un moment donné envoyer ce joueur hors de portée des boules qu'il peut avoir intérêt à viser.

Si cette condition n'est pas remplie, une partie de croquet ne présente aucun intérêt et est uniquement une partie livrée au hasard, aucun joueur ne pouvant acquérir un avantage durable et avoir une ligne de conduite suivie. On fixe la limite par un ruban placé au ras du sol et on laisse libre, en dehors de la limite, une bande de terrain de 2 mètres de large. Cet espace est nécessaire pour pouvoir jouer lorsque la boule du joueur se trouve près des limites.



Le croquet aux Concours Internationaux d'Exercices Physiques et de Sports de 1900 : une histoire de famille.

Dans l'épreuve de croquet des Jeux Olympiques de 1900, il s'avère que de nombreux participants font partie de la même famille :

→ Jeanne FILLEUL-BROHY, Marie OHIER, Jacques SAUTEREAU et Marcel HAENTJENS sont des cousins.

→ Gaston AUMOITTE (le plus jeune des participants a 15 ans et 191 jours), est cousin par sa mère avec Georges JOHIN.

→ André DESPRES et Anne-Marie DESPRES-PIETTE sont mari et femme.

→ Seuls Maurice VIGNEROT, Chrétien WAYDELICH (le plus âgé des participants a 58 ans et 218 jours) et Al. BLACHERE sont des individuels.

Le croquet aux Concours internationaux d'Exercices physiques et de Sports de 1900 : un rendez-vous de la haute-bourgeoisie.

A Paris, en 1900, il faut bien se rendre à l'évidence, les rencontres de croquet sont le rendez-vous de la haute bourgeoisie.

Pour ce qui concerne les participantes :

→ Louise, Anne-Marie DESPRES-PIETTE :

- Son père est juge d'instruction près du tribunal de Vervins
- Sa mère est propriétaire
- Son mari, André DESPRES, ingénieur, est président de la Fédération Française de Croquet

→ Jeanne FILLEUL-BROHY :

- Son père est Alphonse, Alfred HAENTJENS, homme d'affaires, maire, député conseiller général
- Sa mère, Louise, est la fille du maréchal Bernard Pierre MAGNAN

→ Marie OHIER :

- Son père Marie Paul Antoine est officier français et officier de la Légion d'Honneur
- Sa mère, Sophie, est la fille du maréchal Bernard Pierre MAGNAN

Pour ce qui concerne les participants :

→ Marcel HAENTJENS est le frère de Jeanne tandis que Jacques SAUTEREAU, leur cousin, est officier de cavalerie

→ Gaston AUMOITTE est officier d'Infanterie, commandeur de la Légion d'Honneur

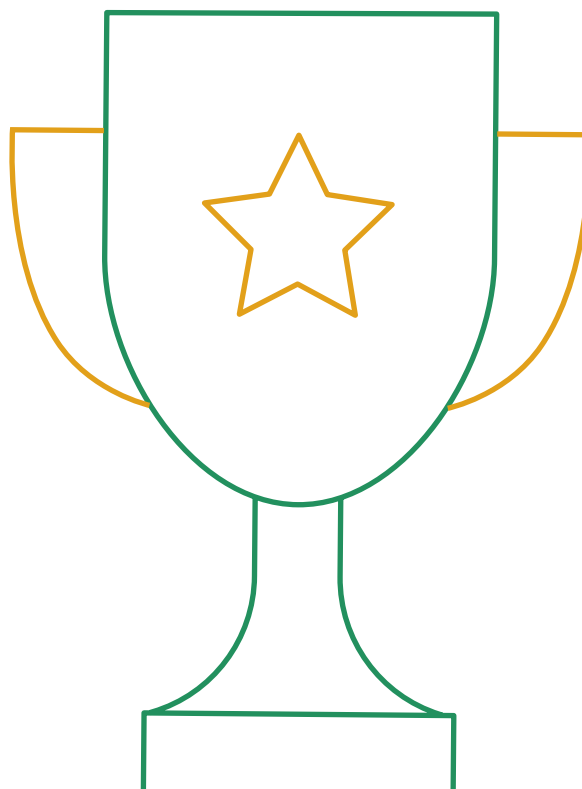
- Son père est chancelier du consulat de France à Hanoï
- Sa mère est pianiste et fille d'un célèbre artiste-graveur

→ Georges JOHIN, son cousin, est attaché au cabinet du ministre de l'Agriculture

→ Maurice VIGNEROT est ingénieur en chef du génie rural, Croix de Guerre

→ Chrétien WAYDELICH est ouvrier cordonnier

→ Al. BLACHERE est un triste inconnu



Les résultats aux concours internationaux de croquet de 1900

Dans ce concours de croquet, sept médailles ont été distribuées, toutes à des Français. Le journal *La Vie au grand air* par la plume de Paul Doyé qui relate l'événement, souligne le manque d'éléments étrangers attribué au manque de publicité. Il explique qu'en Angleterre, il y a pourtant d'extraordinaires joueurs de croquet et qu'il est encore plus extraordinaire de penser qu'aucun d'eux ne se soit présenté.

1

Dans le simple mixte à une balle :

L'épreuve se déroule le 28 juin, au Cercle du Bois de Boulogne. Neuf concurrents sont inscrits dont trois femmes : Jeanne Fil-leul-Brohy, Marie Ohier et Anne-Marie Desprès. Le format épouse une forme éliminatoire où quatre joueurs se qualifient pour le second tour puis les deux premiers pour la finale. Le joueur qui donne le moins de coups de maillet est le vainqueur, chaque coup équivalant à un point. La finale est remportée par le plus jeune compétiteur, Georges Aumoitte, 15 ans et 191 jours qui devance son cousin Georges Johin. Chrétien Waydelich pour sa part, prend la médaille de bronze.

2

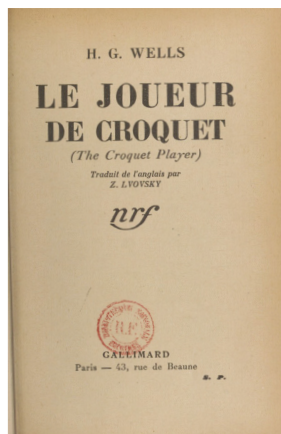
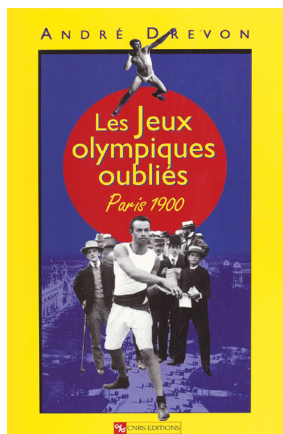
Dans le simple mixte à deux balles :

L'épreuve se déroule la semaine du 4 au 11 juillet, toujours au Cercle du Bois de Boulogne. Six voire huit concurrents se disputent le titre car on n'est pas sûr que Marcel Häentjens et Marie Ohier, bien que présents, aient participé au dernier match du tour préliminaire, le 8 juillet. En définitive, Chrétien Waydelich (le plus âgé de la compétition avec 58 ans et 218 jours) qui a gagné ses quatre rencontres, est sacré médaille d'or devant Maurice Vignerot et Jacques Sautereau.

3

Dans le double mixte :

On ne sait rien de cette épreuve qui se déroule le 22 juillet, sinon le nom des vainqueurs : Gaston Aumoitte et Georges Johin.



Le sentiment de l'époque sur le croquet-crinoline

La pratique du croquet est l'occasion de faire de l'exercice, de profiter du grand air et de montrer ses toilettes. C'est l'entrée dans le vocabulaire du « croquet à crinoline ». Elle offrait également aux jeunes hommes et femmes une raison légitime de se retrouver et parfois de s'égarer dans les célèbres buissons qu'ils soient de rhododendrons ou autres, à l'abri momentanément des regards indiscrets des chaperons omniprésents.

Et le Journal *La Vie au grand air* de conclure : « *Le croquet est aussi un sport ouvert, sans restriction. Le croquet est le confrère du tennis, c'est un vrai sport accessible à tous, mi satisfaisant, mi brutal, laissant une aussi grande part à la tactique qu'à l'adresse. Et puis comme le tennis, c'est le plus propice au flirt. Si j'étais le gouvernement, je voudrais qu'on encourage par tous les moyens le croquet, comme ayant favorisé plus de mariages que n'importe quel autre sport !* »

 **Pour en savoir plus en 2025 :**

Cercle Pierre de Coubertin de la Seine Maritime :
<https://cdos76.fr>



LE CFPC À L'ÉCOUTE DE SES ENVIRONNEMENTS CULTURELS

*La vie morale est une vie
d'incertitude continue.*

*Être une personne morale exige
beaucoup de force et une grande
capacité de résistance aux pressions
et aux tentations de se retirer
des responsabilités conjointes.*

Bauman, Z, (2019). *La vie en miettes*.

Arthème Fayard/Pluriel, p. 389



UN AN APRÈS, LA CITÉ DU CINÉMA ACCUEILLE L'AICO ET L'AFCOS



Salon de l'Objet et du Pin's olympiques

Cité du Cinéma (Site du Village olympique Paris 2024 – Saint Denis)
27/28 septembre 2025

Après avoir été le cœur du Village olympique de Paris 2024, la Cité du Cinéma accueille le premier Salon de l'Objet et du Pin's olympiques, organisé par l'Association Française des Collectionneurs Olympiques et Sportifs (AFCOS), Membre Associé du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Une fois les Jeux Olympiques terminés, que reste-t-il ? Des souvenirs dans les têtes et les cœurs, mais aussi et surtout des pins's, des mascottes, des torches, des affiches, des uniformes, des goodies, et des centaines d'autres objets, témoins d'une Histoire olympique. La collection olympique touche tous les publics, toutes les générations, à travers le monde... chacun voulant garder une part de cette Histoire. C'est en quelque sorte un héritage que peuvent échanger tous les participants du Salon. A l'occasion des Jeux de Paris 2024, l'AFCOS et l'AICO s'étaient déjà réunies pour concevoir et ouvrir la première Maison des Collectionneurs Olympiques de l'histoire, accueillant des milliers de visiteurs au Parc des Nations. Le Salon bénéficie du label « Célébration des Jeux Paris 2024 1 an » du CNOSF et du label de l'Association Internationale des Collectionneurs Olympiques (AICO), Organisation reconnue par le Comité International Olympique (CIO). La Cité du Cinéma en est le partenaire majeur.



CELEBRATION
DES JEUX
DE PARIS 2024

1 AN

Pour en savoir plus sur l'AFCOS et l'AICO :

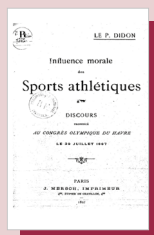
<https://afcos.net/salon-de-lobjet-et-du-pins-olympiques-paris-2025>

AFCOS : afcos.net

AICO : aicolympic.org

LA CITE DU CINEMA : laciteducinema.fr

HENRI DIDON FAIT SON CINÉMA AU FESTIVAL « SPORT MOVIES & TV 2025 43^E MILANO INTERNATIONAL FICTS FEST »



« Le Fantôme olympique Moins vite, moins haut, moins fort » section « Olympic & paralympic spirit - short »

« Le Front pour la Réhabilitation des Fantômes Olympiques revient avec une mission audacieuse : réhabiliter Henri Didon, le moine visionnaire injustement effacé de l'histoire olympique française. À travers une enquête captivante, le film révèle comment Didon, créateur oublié de la devise olympique « Citius, Altius, Fortius », a profondément influencé Pierre de Coubertin et la renaissance des Jeux Olympiques modernes. Entre révolutions éducatives, activisme républicain et drames personnels, le parcours tourmenté de Didon incarne toute la complexité d'un homme partagé entre convictions profondes et bouleversements politiques. Cette œuvre saisissante plaide pour une reconnaissance longtemps attendue, mettant en lumière une figure essentielle injustement effacée de la mémoire collective. »

FESTIVAL DU FILM FÉMININ DE SION QUI RÉSONNE AVEC L'EURO2025 FÉMININ DE FOOTBALL

AGNÈS GUHL

Lorsqu'un Festival du Film rencontre à Sion, lors de l'Euro2025 féminin de football, 14 artistes-peintres, l'occasion est rêvée pour mêler Sports et Cultures dans un même élan vital.

Jouer devant les caméras et peindre des mouvements corporels authentiques permet à Agnès Guhl de rendre visible deux dimensions d'un décathlon des Muses en donnant la parole à Jacques Guhl :



T'en va pas

On a gagné c'est bien

Peut-être a-t-on perdu

Je ne sais plus très bien ...

 Pour en savoir plus sur les modes d'expressions du Décathlon des Muses, aux confluences des Alpes Européennes :

agnesguhlag4film@netplus.ch

Un podium pour trois films à voir et à revoir d'ici le printemps 2026 !

Kevine et Fortune

Sarah Imsand 2025 62 min

HEAD Genève, Haute Ecole d'Art et de Design, Presse.HEAD@hesge.ch, HETSL, Haute Ecole de Travail Social de Lausanne, reception@hetsl.ch, Autre-Terre, info@swissfilms.ch

Portraits de deux footballeuses à Yaoundé au Cameroun. Kevine et Fortune, deux amies inséparables, jouent au sein de la même équipe de football à Yaoundé. Afin de réaliser leur rêve de jouer pour un club étranger, elles doivent se faire reconnaître en tant que footballeuses. Le film s'articule surtout sur le portrait de deux femmes qui par le sport peuvent développer un sens collectif du jeu, mais surtout de démontrer que la capacité de développement personnel peut se faire dans le milieu le plus précaire. Avec des objectifs dynamiques autour du ballon rond.

Une Grande Equipe

Agnès Guhl, 2023 9'49''

AG4 Le Platearium, agnesguhlag4film@netplus.ch

Plusieurs portraits d'une équipe d'ouvriers-maçons entourant Jacques Guhl à sa table. Les premières étapes de la rénovation d'une maison historique à Sion dans un travail organique tournant autour des gestes pratiques d'une équipe. Le film documente chacune des étapes de chantier où il appartient de témoigner des différents travaux entrepris selon des formes de résilience et de sauvegarde du patrimoine bâti.

Force - C'était leur dernière saison

Bruno Sevaistre 2025 41 min

bruno-sevaistre.com, www.youtube.com/@bruno-sevaistre

La grande interrogation sur le phénomène du football professionnel au niveau des femmes et leurs actions le monde du football. Le film cadre un rapport entre un entraîneur-coach qui défend un état d'esprit restrictif dans un groupe où les footballeuses et les équipes doivent signifier de la compétition au sens strict du terme pour parfaire à leurs carrières très souvent illusoires et temporaires.

1^{er} FESTIVAL DU FILM
des Femmes dans
le Football
RO2025 PLATEARIUM 4 F SION

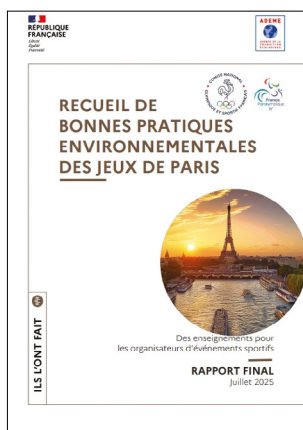


LE CFPC À L'ÉCOUTE DE

PUBLICATIONS SIGNIFICATIVES



SPORT ET CITOYENNETÉ N°60
PARIS 2024, ET APRÈS ?



RECUEIL DE BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DES JEUX DE PARIS
DES ENSEIGNEMENTS POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



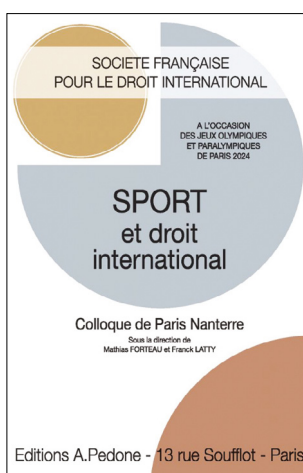
PARIS, VILLE LUMIÈRE DES JEUX
L'HISTOIRE DES JEUX DE PARIS 2024



JURISPORT N°265
ESPORT, SPORT : SI LOIN, SI PROCHE...



SPORT ET SANTÉ MENTALE : QUAND LE SPORT SOIGNE AUSSI LA TÊTE
LES LIVRETS DE L'UNION SPORT & CYCLE



SPORT ET DROIT INTERNATIONAL
COLLOQUE DE PARIS NANTERRE



PLUS FORTES !
BRUNO GIROUX



REVUE OLYMPIQUE N°124

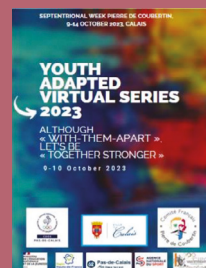
DEPUIS LA SEMAINE SEPTENTRIONALE PIERRE DE COUBERTIN DE CALAIS EN 2023, LE CFPC EST À L'ÉCOUTE DES RÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES QUI SE RÉVÉLERONT D'ICI 2027 EN ARABIE SAOUDITE

**Les jeux virtuels
supposent un imaginaire
florissant qui permettait
déjà à un très jeune
Baron de s'adonner aux
plaisirs des apparences
de la réalité**

*« En été je m'occupais surtout de la
flotte parce qu'elle pouvait, à Mirville
où les eaux abondent, jouir d'une
apparence de réalité ; j'eus bientôt
une trentaine de petits bateaux à
faire manœuvrer. »*
(Coubertin, 2008, p.63).

Coubertin, Pierre de (2008). *Mémoires de jeunesse*. Tapuscrit inédit,
propriété de M. Geoffroy de Navacelle de Coubertin vers 1933-1934.
Présentation de Patrick Clastres. Paris : Nouveau Monde Éditions.

Le CDOS 62, le CROSIF et le CFPC
ouvrent les yeux sur des nouvelles
pratiques compétitives « adulées »
par une jeunesse qui oublie de
fréquenter les arènes sportives qu'elle
juge d'un autre temps



DIAGORAS

International Academic Journal on Olympic Studies

La Revue Diagoras du
Comité International
Pierre de Coubertin
consacre en 2025 son
numéro 8 aux perspectives
qui font suite aux
échanges qui ont eu lieu
en 2023 à Calais lors de la
Semaine Septentrionale
Pierre de Coubertin à
propos des évolutions des
technologies numériques
qui se mettent au service
de nouvelles pratiques
compétitives.

Programme - Coubertin 2023
(univ-littoral.fr)

Diagoras : International Academic
Journal on Olympic Studies
(diagorasjournal.com)



LES JEUX OLYMPIQUES DE L'E-SPORT : UN ÉCOSYSTÈME MONDIAL TURBULENT QUI BROUILLE LES FRONTIÈRES ENTRE HÉRITAGE ET INNOVATION

GILLES LECOCO,
CFPC/CIPC

Mieux comprendre l'écosystème qui favorise le développement de nouvelles pratiques corporelles numériques est une occasion d'avoir une vision périphérique concernant les enjeux majeurs qu'une éducation olympique ne peut ignorer. C'est l'occasion de découvrir les turbulences qui accompagnent la rénovation de certains lieux sportifs, qui jusqu'alors semblaient éternels et qui risquent de devenir obsolètes. Cette rénovation ne peut éviter les révolutions technologiques qui commencent déjà à transformer les corps des athlètes confrontés à l'accomplissement de performances surhumaines. À cet égard, les besoins des personnes en situation de handicap sont d'excellentes occasions de les accompagner vers un bien-être adapté. De nouvelles formes d'intelligences questionnent les fonctions intégratives, éducatives et formatrices des activités sportives plus ou moins adaptées aux besoins des personnes en quête de mieux-être.

Pour ce faire, il est nécessaire de rappeler aux adultes qui tiennent depuis fort longtemps les rênes des organisations sportives qu'il n'est pas suffisant de construire des ponts pour permettre à une humanité sportive de vivre ensemble un sentiment partagé. Il devient essentiel d'être également vigilant sur les fonctions majeures des dirigeants sportifs qui acceptent de jouer un double rôle : inclure les différences de chacun dans une perspective commune partagée et reconnaître les différences de chacun dans une perspective transculturelle originale.

LORSQU'UNE COMPÉTITION NAUTIQUE VIRTUELLE DYNAMISE LE RÉSEAU INTERNATIONAL DES ÉCOLES PIERRE DE COUBERTIN

FLORENT TRILLON & BRUNO PIECKOWIAK
COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU PAS-DE-CALAIS

Lorsque le Comité français Pierre de Coubertin a organisé un Congrès à Calais en 2023 sur le thème de l'évolution des espaces sportifs et des temporalités sportives, un événement a été inclus sous le nom de Jeux Virtuels Adaptés pour la Jeunesse. L'objectif de cette inclusion était de rassembler plusieurs écoles Pierre de Coubertin, de plusieurs continents, afin de leur offrir d'une part l'opportunité de participer à une régata à distance grâce à une plateforme de Régate Virtuelle. D'autre part, le but était de témoigner de la vivacité de l'héritage de Pierre de Coubertin alors que les révolutions technologiques et économiques perturbent les manières d'être et de faire des organisations sportives contemporaines.

Ainsi, l'organisation de ces Jeux Nautiques Virtuels Adaptés favorise un développement inattendu du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais (CDOS 62), lorsque la société Virtual Regatta et la Fédération Française de Voile se mettent au service de cette organisation. Ce témoignage permet de mieux comprendre comment le CDOS 62 devient un élément clé pour promouvoir de nouvelles façons de vivre la compétition dans de nouveaux territoires éducatifs. Afin de mettre en lumière ces perspectives, un lien entre le passé et le présent illustre les résonances qui existent entre une intelligence numérique et certaines valeurs olympiques séculaires, grâce aux héritages de Coubertin. Ainsi, les logiques complémentaires des jeux numériques et des jeux sportifs rappellent qu'une compétition est un excellent élan pour favoriser un mieux-vivre ENSEMBLE, même virtuellement, même à distance les uns des autres.

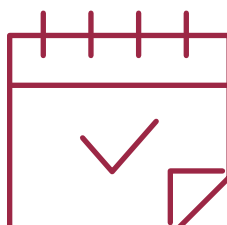
LORSQUE L'ÎLE-DE-FRANCE DEVIENT ENFIN UN TREMPLIN POUR UN PHÉNOMÈNE MONDIAL

NOAH GUIMBERTEAU, YANN MINCHENEAU & EVELYNE CIRIEGI,
COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ÎLE-DE-FRANCE

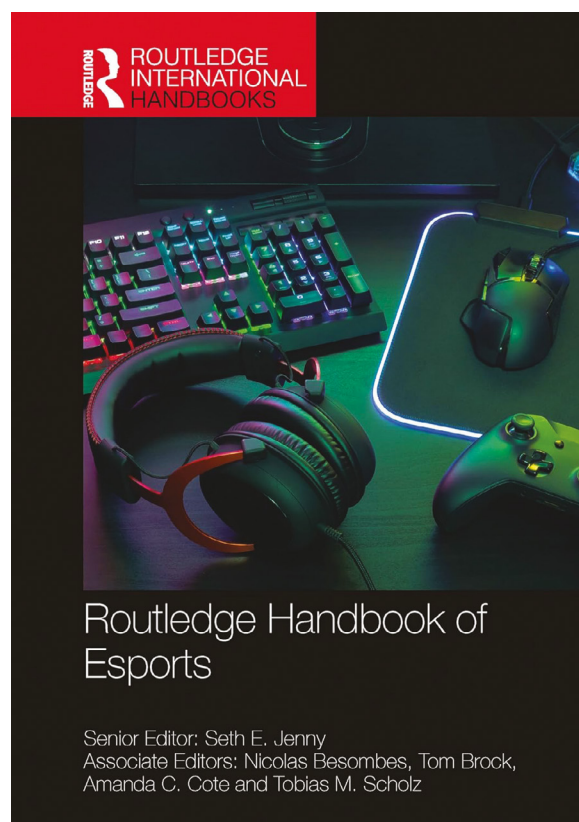
Une nouvelle mission initiée par le Comité Régional Olympique et Sportif de l'Île de France (CROSIF) vise à créer des passerelles entre plusieurs univers culturels significativement différents afin de connecter le monde ancien des jeux sportifs et le nouveau monde des jeux numériques. Cet engagement institutionnel est influencé par une révolution inédite dans les technologies de la communication, l'émergence de changements sociétaux majeurs et le développement d'une culture numérique mondiale qui transforme les relations intergénérationnelles et interculturelles au cœur de Paris et de la région Île-de-France. Les actions mises en œuvre par le CROSIF sont soutenues par des politiques publiques visant à rendre la région Île-de-France attractive pour les entreprises privées à vocation internationale qui valorisent le développement progressif des jeux numériques à finalités compétitives.

Il s'agit pour le CROSIF d'identifier certaines dynamiques qui lui permettent de jouer le rôle de caisse de résonance pour un phénomène global spécifique, qui est né en dehors des domaines sportifs. Une devise permet au CROSIF d'identifier, au-delà des territoires sportifs qu'il a l'habitude de gérer, l'émergence de nouvelles formes de pratiques culturelles sans précédent : *Ouvrons les yeux pour voir les innovations inhabituelles qui se développent autour de nous*. En développant une réflexivité sur ses propres actions, le CROSIF se donne les moyens de leur donner du sens en mettant en lumière certaines nouvelles relations avec le corps et la technologie qui redessinent les articulations entre une "réalité sociale" et une "réalité imaginaire".

Le corps humain devient ainsi le réceptacle idéal pour permettre à une imagination humaine de dialoguer avec une réalité augmentée. Il incombe alors aux éducateurs, coaches et enseignants de rester vigilants face aux technologies qui sont au service de nouvelles formes de capacités soutenant la construction d'une identité psychosociale cohérente pour les adolescents, en quête de multiples reconnaissances culturelles. Apprendre, enseigner, éduquer et former deviennent alors les piliers d'une œuvre humaine où certaines compétences transversales reconnues émergent d'un mode de vie paradoxal : *Si vous devez savoir comment être capable de le faire, vous devez d'abord le faire sans savoir comment*.



**RENDEZ-VOUS EN 2027
EN ARABIE SAOUDITE !**





ENTRE PASSIONS ET RESPECT : VIVRE PLEINEMENT... AU CŒUR DU CŒUR DE L'OLYMPISME

IVAN COSTE MANIÈRE

OFFICIER DE LIAISON DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE OLYMPIQUE, VICE-PRÉSIDENT DU CFPC

Olympie, ce lieu rituel où la flamme voit le jour, symbolisant dans le plus pur respect de la tradition hellénique, les Jeux Olympiques et Paralympiques qui s'offrent à nous... Le cadre magique de l'Académie Internationale Olympique, là où le Baron Pierre de Coubertin a tenu à voir son cœur reposer, l'écrin de ces cérémonies émouvantes... et éblouissantes, des sessions des délégués du mouvement olympique universel. La magie des rites, le respect des monuments antiques, du stade olympique ancien... Voilà pour le décor planté... Immuable, entre tradition et innovation.

A l'occasion de la 38^e Session du CIO à Londres en 1939, le membre du CIO pour la Grèce, Angelos Volanakis, annonce que la Grèce et le Comité Olympique Hellénique ont créé une Académie des sports à Olympie, placée sous l'égide du CIO. John Ketseas et Carl Diem projetaient cette Académie, afin de permettre «... de diffuser l'idée et les idéaux olympiques et d'aider à l'éducation et à la formation des jeunes gens pour qu'ils deviennent de dignes héritiers des idéaux olympiques». Ce n'est qu'en 1949 que le CIO approuve la création d'une Académie Internationale Olympique.

En 1961, l'AIO ouvre ses portes. A l'occasion de la 2^e Session internationale en 1962, Avery Brundage, devenu président du CIO en 1952, déclare : « *Nous avons de nombreux problèmes en raison de la croissance étonnamment rapide des Jeux, car notre organisation de bénévoles n'a pas eu le temps d'éduquer tout le monde aux principes olympiques. Le Comité international olympique a été chargé de diriger le Mouvement olympique, avec le devoir de maintenir ses idéaux et de défendre ses principes. Nous devons réaffirmer et définir clairement nos objectifs et rédiger nos règles en conséquence, et il n'y a pas de meilleur endroit pour y parvenir qu'en Grèce, un pays véritablement olympique...* ».

Au-delà de l'Agôn, le lien entre Olympisme et Neurosciences doit être examiné au travers des perspectives de Carl Diem, de Pierre de Coubertin, de l'Abbé Henri Didon ou du Docteur Philippe Tissier. L'olympisme va au-delà de l'Agôn et de la simple compétition. Les perspectives de Carl Diem mettent en évidence l'importance de l'épanouissement, du plaisir et de la préparation mentale dans la pratique sportive. Les neurosciences fournissent une compréhension approfondie des processus cérébraux qui accompagnent la performance sportive, mettant en lumière des éléments clés tels que la régulation émotionnelle, la concentration, l'auto-détermination, l'auto-compassion et l'auto-évaluation.

Lorsque j'ai rejoint le mouvement olympique et sportif, le sport, la compétition et les performances se présentaient comme les premiers paramètres décisionnaires. Et il y eut des rencontres de personnages extraordinaires, qui au fil de mes activités professionnelles et associatives, des voyages à l'étranger, sont venus enrichir la définition intrinsèque de l'olympisme, et m'ont poussé à m'engager davantage, d'identifier dans la myriade de structures déconcentrées du mouvement international olympique, celles qui collaient le mieux à ma philosophie, et à l'essence même de ma conception propre de l'olympisme dans toute sa... splendeur et ses facettes.

Les symboles sont évolutifs par définition, et le message qu'ils délivrent évolue en permanence, tant en termes rhétorique, sémantique et sémiologique.

J'ai ainsi tout d'abord pu rejoindre l'Académie Nationale Olympique Française, présidée alors par le monumental Jean Vintzel... Cette structure « initiatique » m'aura depuis une bonne dizaine d'années abreuvée de pépites enrichissantes tout au long de mon parcours sur les chemins de l'olympisme humaniste et philosophique. Cette Académie fut ensuite présidée par mon ami Arnaud Richard avec lequel nous avons développé nombre d'actions. Le Comité Français Pierre de Coubertin, son « inévitable » président André Leclercq et ses membres m'auront poussé à lire toujours davantage d'auteurs, d'historiens olympiques et de connaître toujours plus d'anecdotes, de références helléniques, de stratégies et outils du mouvement olympique, de sa structuration et de son développement géopolitique... Le « soft power » le plus efficace que l'humanité ait su concevoir en quelque sorte... Sans oublier les multiples créations d'objets de communications, de sculptures que ces structures auront su exploiter et mettre en valeur.

Puis ce furent les reconnaissances et cooptations dans les structures internationales : mes

multiples visites dans nombre de pays ont ouvert des portes que je n'aurais pu imaginer et l'Association Francophone des Académies Olympiques m'a accueilli pour travailler avec des présidents sénégalais, de Centre-Afrique, du Bénin... Avec des opérations nombreuses sur Maurice, Oman, la Tanzanie, la Corée du Sud, l'Inde, les Maldives, la Chine... Un olympisme sans frontière amplifié par des cours, conférences, expositions à l'occasion des différentes éditions des Jeux de la Francophonie... ou des sessions des Directeurs et Présidents des Comités Nationaux Olympiques... à l'Académie Internationale Olympique à Olympie... Là où ont eu lieu mes premières rencontres avec le Président Thomas Bach ou le Directeur du COJOP Tony Estanguet... Un clin d'œil malicieux, un signe sur cette voie de l'olympisme. La sculpture que j'ai réalisée pour le CFPC figure en bonne place au siège de l'AIO... ainsi qu'au Musée Olympique à Lausanne.

Nos amis, les Président Isidoros Kouvelos devenu Président du comité National Olympique Hellénique, puis son successeur Charilaos Tsolakis, le Doyen Kostas Giorgiadis ainsi que la responsable des Académies Nationales Olympiques Alexandra Karaïskou, son Directeur Général Makis Asimakopoulos m'ont souvent invité tant à Athènes qu'à Olympie. Ce fut l'occasion de vivre des épisodes émouvants en compagnie des étudiants de nombreuses nationalités du Master's Degree « Olympic Studies, Olympic Education, Organization & Management of Olympic Events ». Les cérémonies de l'allumage de la flamme pour différentes éditions des Jeux d'été ou d'hiver ainsi que la participation à la 1^{ère} journée du relais de la flamme au travers de la Grèce avec la torche en 2024 s'inscrivent dans mes mémoires olympiques. Des émotions, des rires et des moments empreints de gravité m'ont régulièrement accompagné, sur les traces de Pierre de Coubertin aux côtés de Thomas Bach, Tony Estanguet, Manfred Lämmer, Jean Lou Chappelet, Stephan Wassong, Philippe Housiaux et bien d'autres rencontrés au cours de mes multiples visites à Olympie. Après avoir été simple membre de l'IOAPA, j'ai été élu Research Officer de l'IOAPA, l'International Olympic Academy Participants Association, la structure des « anciens élèves » présidée par Xavier Jeanin. Nous avons pu lancer des programmes de Masterclass, et des expositions artistiques en profitant de ce formidable vivier international. Aujourd'hui, la vision de Jacques Rogge, président du CIO (2001 - 2013) résonne avec harmonie: *"Advocating the Olympic Ideal from the sporting and the cultural point of view must be a task that we all share."* Aujourd'hui, le titre de *Liaison Officer* de l'IOA prend encore plus de relief. L'AIO entend se doter d'un véritable réseau fédérateur d'anciens. C'est dans le contexte porteur de la SKEMA Business School, que je propose

des stratégies efficaces qui se mettent au service des comités olympiques nationaux, des académies nationales olympiques et des comités nationaux Pierre de Coubertin. Il s'agit bien d'amplifier la puissance de ce *soft power* omniprésent qui tient tant à cœur à tous les membres de ces structures coubertiniennes fondamentales qui font œuvres de relais pédagogiques catalytiques.

Olympie, ce lieu rituel où la flamme voit le jour, là où tout a commencé et là où le cœur de Pierre de Coubertin a été placé dans une stèle, est un lieu rêvé pour un voyage d'une vie et des pèlerinages olympiques sans discontinuer.



→ PHOTO : IVAN COSTE-MANIÈRE
LA Déesse de la Victoire de l'Académie
Internationale Olympique, Salle Dimitrios Vikelas

LE CFPC À L'ÉCOUTE

DES CERCLES PIERRE DE COUBERTIN

LE CFPC À L'ÉCOUTE

LE CERCLE DES AMIS DE PIERRE DE COUBERTIN

GALAIS

CERCLE NORD

CERCLE SEINE-MARITIME

CERCLE CDOS 71
SAÔNE-ET-LOIRE



Les coordonnées des Cercles Pierre de Coubertin sont à retrouver à la page 38 du numéro 76-77 de la Gazette Coubertin et sur le site web du CFPC

<http://www.comitecoubertin.fr>

CERCLE COUBERTIN DE SEINE MARITIME UN AN APRÈS, LA FLAMME OLYMPIQUE REVIENT AU CHÂTEAU DE MIRVILLE !

Le 5 juillet 2025, le Château de Mirville a été le théâtre du 1^{er} anniversaire du passage du « Relais de la Flamme » au Château de Mirville. A partir des vidéos et photos prises en 2024 par les habitants de Mirville, la Caisse d'Epargne et le Courrier Cauchois, un montage de plus d'une heure a été réalisé par lury, jeune Brésilien, bénévole de l'association Justkiffdancing, dont la présidente Mme Nadège Déville est membre fondatrice du Cercle Coubertin de Seine-Maritime. Après avoir pris connaissance des vidéos et des photos, Olivia et lury (Justkiffdancing) ont permis aux personnes présentes de s'impliquer dans une chorégraphie prenant appui sur les compositions de Victor Le Masne réalisées à l'occasion des Jeux de Paris 2024.



→ PHOTO : CERCLE COUBERTIN SEINE MARITIME
JACQUES DE NAVACELLE REÇOIT DES MAINS DE STÉPHANIE BLAISE,
LA TORCHE OLYMPIQUE EN PRÉSENCE D'ALAIN DELAMARE.

La clôture de la journée a été l'occasion pour Mme Stéphanie Blaise, directrice de la communication de la Caisse d'Epargne de Normandie de remettre à M. et Mme Jacques de Navacelle, une torche des JOP Paris 2024. Le Cercle Coubertin de Normandie remercie les habitants de Mirville pour leurs participations et la ville de Bolbec pour son soutien logistique.



CERCLE COUBERTIN DE SEINE MARITIME LE TOUR POUR TOUS FAIT UNE HALTE À ROUEN !



→ PHOTO : CERCLE COUBERTIN SEINE MARITIME
VALÉRIE FOURNEYRON, ANNIE VIDAL, JEAN-CHRISTOPHE PÉRAUD, PHILIPPE ROMAC, THIBAUT PAILLOLE-MALPART, DAVID LAMIRAY ... S'ENGAGENT AVEC AUDACE POUR UN SPORT SANTÉ ET UN SPORT POUR TOUS.



→ PHOTO : CERCLE COUBERTIN SEINE MARITIME
L'ÉTAPE SPORT-SANTÉ PROPOSÉE PAR L'IRMS2 VAUT LE DÉTOUR !

« Le sport pour tous » - kindarena - le lundi 7 juillet 2025

Cette manifestation a brillamment illustré l'engagement collectif en faveur du sport-santé, au Kindarena de Rouen, le lieu idéal pour ce type d'activité, qui a réuni à l'initiative de l'IRMS2 (institut-médecine-sport.fr), l'ensemble des acteurs œuvrant pour la promotion de l'activité physique accessible et bénéfique à tous.

Le Réseau des Maisons Sport-santé, les clubs sportifs et associations métropolitaines qui développent des Activités Physiques Adaptées-Santé (APAS) et les structures qui accueillent des personnes en situation de handicaps se sont donnés rendez-vous pour vivre sur des vélos d'appartement, l'étape Valenciennes-Dunkerque du Tour de France, longue de 178 km, avec diffusion sur grands écrans,



avec notamment le départ et l'arrivée en simultanés avec les coureurs professionnels.

Les départs de l'étape ont été donnés sur vélos d'appartement par Mme Valérie Fourneyron, ancienne ministre des Sports, Mme Annie Vidal députée, M. Philippe Romac directeur départemental de l'ARS et Jean Christophe Péraud parrain de la manifestation, médaillé d'argent VTT aux JO Pékin et second du TDF 2014.

Pour compléter la journée nous avons la présence à nos côtés de la société Mark Me All 76 (Mark Me All 76 | Flocage et Broderie | Textile Personnalisé | Petit-Quevilly) qui a réalisé l'ensemble des textiles, Claude Maignan, pour sa splendide exposition sur le Tour de France et son dynamisme légendaire et Denis Guérin qui a réalisé une maquette sur le village départ du Tour de France avec de nombreux articles publicitaires au fil des époques.

Le village du sport-santé avec ses initiations sportives a été encadré par l'ASPTT de Rouen (mur interactif LÜ), l'Entente Tennis Plateau Est, le Taekwondo Elite 76, le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural (Tir au laser), le Comité Départemental de Boxe 76, Décathlon Pro pour l'animation Basket Ball et Quevilly Rouen Métropole pour le football.

Le village des partenaires du Tour de France voyait la présence sous la forme de stands avec tombola, différents jeux, lots à gagner offerts par, LCL (maillot Jaune), Skoda (maillot vert), l'AG2R La Mondiale et Décathlon.

Pour la manifestation, 22 équipes avaient revêtu des maillots de couleurs différentes et tous les participants portaient un dossard qui permettait de suivre les rotations programmées toutes les 15 minutes avec un écran qui mentionnait la durée du relais restant, que la salle décomptait dans un vacarme amical et croissant lors des dernières secondes.

Pour clore de belle manière cette journée et avant les différentes récompenses avec notamment la remise des 4 maillots officiels du Tour de France, un flashmob a réuni, bien au-delà des participants dans une ambiance amicale pour mettre un point final à cette manifestation originale, conviviale et inclusive.

Au-delà de la réussite logistique, cette journée a été marquée par une atmosphère chaleureuse, solidaire et porteuse de sens, qui a mis en lumière les vertus du sport en matière de santé, d'inclusion et de cohésion sociale.

Plusieurs équipes ont exprimé le souhait que cette belle initiative puisse s'inscrire dans la durée, sous cette forme ou une autre, pour continuer à démontrer que le sport est un levier puissant pour favoriser le bien-être physique, mental et social de chacun.



→ PHOTO : CERCLE COUBERTIN SEINE MARITIME
TOUT EST CALME AVANT LA MISE EN ROUTE D'UN PELOTON VIRTUEL QUI VA VIVRE PLEINEMENT LE PLAISIR DE PRODUIRE DES EFFORTS ENSEMBLE !

CERCLE COUBERTIN DU NORD UNE SEMAINE PIERRE DE COUBERTIN 2025 POUR TOUS ET TOUTES !

Pendant la semaine Pierre de Coubertin 2025, les enfants des écoles ont vécu la pratique adaptée du volley.

La ville de Wattignies soutient depuis longtemps les personnes en situation de handicap mental. Tout au long de l'année, des créneaux de salle et/ou terrain sont réservés gratuitement pour l'association *Les Papillons blancs de Lille*. Lors de la semaine Coubertin, ils sont systématiquement invités. Cette année ils ont participé (de manière inclusive) à deux événements :

→ **Sport Santé Séniors**, le mercredi 21 mai. 10 ateliers avaient été installés. Ils ont pu pratiquer des activités physiques en se mêlant aux séniors.

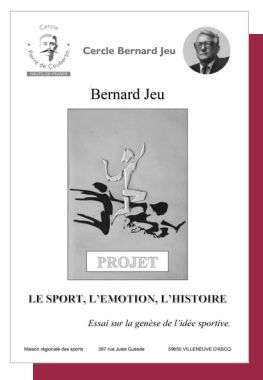
→ **Swim and run**, le vendredi 23 mai. En binôme (mixte de préférence), ils ont parcouru 50 mètres en natation et enchaîné avec une course de 800 mètres.



→ PHOTO : CERCLE COUBERTIN DU NORD



→ PHOTO : CERCLE COUBERTIN DU NORD



→ PHOTO : CERCLE COUBERTIN DU NORD

CERCLE COUBERTIN CDOS 71 PRÉSENTATION SUR LE CERCLE PIERRE DE COUBERTIN SOUS L'ÉGIDE DU CDOS 71

Propos introductifs

Dans son N° 76 et 77 1^{er} Semestre 2025 ; la *gazette Coubertin* a présenté ses territoires et le fonctionnement des cercles Pierre de Coubertin régionaux ou départementaux.

Les cercles départementaux ont pour vocation d'accompagner, susciter, organiser des actions de promotion des valeurs olympiques en direction de divers publics : seniors, primaires, collégiens, agents publics (collectivités territoriales), clubs.

Le cercle Pierre de Coubertin de Saône-et-Loire fonctionne depuis 2019, date de sa mise en place, en liaison avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Saône-et-Loire, afin de mieux l'accompagner et de l'aider financièrement, sous l'égide de M. André COUPAT.

Concept

Sous l'égide de Michel LAHMAR, vice-président du CDOS 71 en charge de la Commission Sport, Éducation & citoyenneté, l'originalité du projet est de s'investir sur le territoire et de transmettre le message de Pierre de Coubertin avec la citoyenneté, le respect, l'amitié, la fraternité et l'excellence.

Chaque jour une valeur est abordée avec une couleur des anneaux olympiques avec un public spécifique. Durant ces 5 journées (Lundi au Vendredi), nous retrouvons les scolaires (primaires et collèges, ainsi que l'UNSS), les services municipaux (élus et agents), L'OMS et les clubs du plus jeune au senior).

Un planning est proposé et chacun y participe en fonction de ses moyens.

Le budget de la semaine s'élève à 7 000 euros environ. La ville met à notre disposition les équipements sportifs et une aide financière. L'ANS, le Département de Saône-et-Loire et le CDOS 71 financent cette action.

Chaque participant reçoit un tee-shirt. Les médias (Presse écrites, réseaux sociaux) sont présents. Les partenaires reçoivent le livre Didon, un flyer sur le thème du jour concerné et, des informations sur le Comité Français Pierre de Coubertin et sur le CDOS 71.

Réalisations

2019	Ville de Mâcon	13 au 17 Mai 2019	739 participants
2021	Ville de Chalon-Sur-Saône	18 au 22 Nov 2021	492 participants
2022	Ville du Creusot	14 au 18 Nov 2022	689 participants
2023	Ville d'Autun	13 au 17 Nov 2023	814 participants
2024	Ville de Louhans-Châteaurenaud	04 au 08 Nov 2024	647 participants
2025	Prévision Montceau-Les-Mines	13 au 17 Octobre 2025	

RETRO
*Les éditions de 2019 à 2023 ont déjà fait l'objet de présentation dans la Gazette Coubertin et sur le site du CFPC

En 2024, la ville de Louhans-Châteaurenaud accueille le Cercle Coubertin CDOS71



2025 : PREVISION, MONTCEAU-LES-MINES. DU 13 AU 17 OCTOBRE 2025

LES COLLOQUES DU COMITÉ FRANÇAIS PIERRE DE COUBERTIN, DE CALAIS, QUELQUES MOIS AVANT LES JEUX D'ÉTÉ DE 2024 ... À LIMOGES... À QUELQUES MOIS DES JEUX D'HIVER DE 2026



12^e colloque international Pierre de Coubertin Les arènes paralympiques : Équipements, Institutions, Performances

Bibliothèque Francophone
Multimédia de Limoges, Place
Aimé Césaire, 87000 Limoges

Organisateurs scientifiques

Thomas Bauer, Sabine Chavinier-Réla,
Carine Duteil & Cyrille Rougier
Université de Limoges

Bienvenue à Limoges !

Informations

unilim.fr/arnplimoges2025/

Avec la présence et le soutien de :

Bernard Maccario (Président du Comité Français
Pierre de Coubertin)

Marie-Amélie Le Fur (Présidente du Comité
Paralympique et Sportif Français)

Charles Dudognon (Vice-Président délégué
« Sport, Santé, Inclusion » de l'Université de Limoges)
Marie Bessaudou (Directrice de la Fondation
partenariale de l'Université de Limoges)

→ ADOBE ID GILLESLECOQ26@GMAIL.COM



Université
de Limoges



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

L'OUVERTURE INTERNATIONALE DU COMITÉ FRANÇAIS PIERRE DE COUBERTIN :

UN CHALLENGE, UN DÉFI, UNE NÉCESSITÉ, UNE ÉVIDENCE...
D'ICI LA PROCHAINE TRÈVE OLYMPIQUE EN 2026
POUR TRANSMETTRE, PARTAGER ET RECEVOIR



Du jour où la lutte entre la civilisation Chinoise et la civilisation Japonaise a transformé l'Asie, la France, dont la politique en cette partie du monde ne saurait être effacée, a eu le choix entre deux termes : ou bien laisser le Japon poursuivre son œuvre en l'y aidant au besoin et en prenant d'avance ses précautions en vue de l'inévitable démembrement du Céleste Empire ; ou bien se rendre indispensable à la Chine en la protégeant contre les empiétements éventuels qui la menacent ; dans un cas comme dans l'autre, la France ne pouvait agir sans tenir compte des intérêts Russes ...

Pierre de Coubertin, La Chronique de France
Imprimerie A. Lanier, 1900 (p. 63-90).
LA POLITIQUE EXTÉRIEURE EN 1900



**En 2026, l'Asie peut-elle devenir
le centre de gravité d'un Olympisme
revisité par des considérations
non-olympiques ?**



→ PHOTO : IVAN COSTE-MANIÈRE
PHILIPPE HOUSIAUX, LE PRÉSIDENT DE L'EUROPEAN FAIR PLAY
MOVEMENT, REMET LA TOILE DE VACO À L'ÉDILE D'OLYMPIE DANS
SA MAIRIE, LORS DE LA JOURNÉE OLYMPIQUE EN 2025.
MERCI PHILIPPE POUR LA TRANSMISSION !



→ PHOTO : IVAN COSTE-MANIÈRE
EN 2024, ABHINAV BINDRA, CHAMPION OLYMPIQUE 2008 DU TIR À 10M,
IOC MENTAL HEALTH AMBASSADOR, DÉCOUVRE LE TROPHÉE COUBERTIN
DANS LE HALL DE L'AMPHITÉÂTRE DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE
OLYMPIQUE. MERCI IVAN POUR CE PARTAGE !



→ PHOTO : IVAN COSTE-MANIÈRE
HONG ZHANG, CHAMPIONNE OLYMPIQUE 2014 DE PATINAGE DE VITESSE,
MEMBRE DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DU CIO, DEVANT LA STÈLE
OÙ REPOSE LE CŒUR DE PIERRE DE COUBERTIN À L'ACADÉMIE
INTERNATIONALE OLYMPIQUE DÉCOUVRE LE TROPHÉE COUBERTIN EN 2024.
MERCI IVAN POUR CE TRAIT D'UNION ENTRE L'EUROPE ET L'ASIE !

Le crépuscule à Olympie annonce un avenir radieux pour l'Olympisme

Ivan Coste Manière

Pôle Partage du Comité Français

Pierre de Coubertin

